

EN SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DÉSASTREUSE
Un chef de daïra agressé par un citoyen à Mascara

Page 4



UN RÉSEAU DE PSYCHOTROPES DÉMANTELÉ À SAIDA
Trois pharmaciens dont une femme interpellés

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1690 | Mercredi 3 octobre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



RABAH SAADANE:

«Le match retour face à la Libye sera difficile»

Page 17

A QUELQUES JOURS DE L'AID EL ADHA LE PRIS DU MOUTON DEMEURE INACCESSIBLE

TROP CHÈRE LA BÊTE !



WASHINGTON S'ALIGNÉ À ALGER, DAKAR APPUIE PARIS
Nord-Mali, guerre des « clans »

Page 5

RÉFORMES POLITIQUES

L'acte de gestion en question

Page 5

APRÈS DES NÉGOCIATIONS ENTRE LE SYNDICAT ET L'ADMINISTRATION

Fin de la grève à la SNTF

Page 5



100.000

apprenants ont rejoint leurs classes à la faveur de la nouvelle rentrée des classes d'alphabétisation à l'échelle nationale, a annoncé lundi à Tizi-Ouzou la présidente de l'association Iqra.

4.700

logements de type promotionnel aidé (LPA), réalisés à Oued Tlalat et Aïn El-Turck (Oran), seront distribués "très prochainement", a annoncé lundi le wali d'Oran en marge de la troisième session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya.

5.254

hectares de terres agricoles à Tissemsilt ont été irrigués la saison agricole écoulée (2011-2012), a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles en marge d'une réception en l'honneur d'un groupe de fellahs, organisée à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de vulgarisation agricole.

Conditions de candidatures pour les locales

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a souligné lundi à Alger que les personnes ayant des problèmes avec la justice seront rayées des listes de candidature qui seront présentées par les partis politiques pour les élections locales du 29 novembre prochain.

Les listes de candidature qui seront présentées par les partis politiques pour les élections locales seront examinées et les noms des personnes "ayant des problèmes avec la justice" seront rayés des listes de candidature a précisé M. Ould Kablia dans une déclaration en marge des réponses du Premier ministre aux interventions des membres de l'APN sur le plan d'action du gouvernement et son vote.

A ce propos le ministre de l'Intérieur a souligné que le choix de candidats compétents incombe aux partis politiques qui ont décidé de participer aux prochaines élections communales et de wilayas.

M. Ould Kablia a indiqué, par ailleurs, que les commissions en charge des listes électorales sont responsables de l'application de la directive ministérielle relative au vote des éléments de l'Armée nationale populaire dans les lieux de leurs résidence ou par procuration.

Les commissions électorales communales sont chargées



de la révision des listes électorales et des inscriptions pendant une durée de 45 jours, opération ayant débuté le 16 septembre et devant expirer le 31 octobre, a rappelé M. Ould Kablia.

Le général Benbouzid insiste sur la nécessité de lutter contre la criminalité



La lutte implacable contre la criminalité sous toutes ses

formes pour la protection des personnes et des biens a été mise en évidence lundi à Tipasa par le général Benbouzid Abdelmalek, commandant de la 1^{re} région de la Gendarmerie nationale.

"Vous devez veiller à assurer la sécurité des personnes et des biens, en luttant contre les formes de criminalité, dont notamment le segment terroriste", a souligné le général Benbouzid, lors d'une cérémonie d'installation du lieutenant-colonel Bella Hocine, commandant du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tipasa, et le lieutenant-colonel Derkaoui Mokhtar, commandant du groupe d'intervention numéro 14 de Zeralda.

Le commandant de la 1^{re} région de la Gendarmerie nationale a mis l'accent également sur "l'impérative coordination" entre les différents corps de sécurité et les autorités judiciaires et civiles pour lutter contre la criminalité. Pour sa part, le wali de Tipasa a exprimé son "entière disponibilité pour assister la Gendarmerie nationale dans l'accomplissement de sa mission au service du citoyen."



De ce fait, les hadjis algériens se rendant sur les Lieux Saints de l'Islam n'auront plus à s'en inquiéter.

Les coronavirus font partie d'une large famille qui inclut le "SRAS" (syndrome respiratoire aigu sévère), qui a provoqué une épidémie de "pneumonie atypique" ayant provoqué la mort de 800 personnes dans le monde en 2003.

Coronavirus : Ryadh rassure

Les autorités saoudiennes ont assuré, lundi, que le nouveau virus de la famille des coronavirus "reste limité" et ne constitue pas un danger pour la santé des pèlerins qui doivent effectuer le hadj à La Mecque, a rapporté la presse. "La propagation du coronavirus, dont deux cas ont été enregistrés récemment, reste limitée", a expliqué le ministre saoudien de la Santé, Abdallah Al-Rabia, cité par le quotidien Al-Hayat.

Des dizaines de milliers de hadjis, déjà arrivés dans le royaume pour le pèlerinage annuel du hadj, étaient "en bonne santé", a ajouté le ministre un Saoudien est décédé après avoir contracté le nouveau virus de la famille des coronavirus, qui "n'a encore ni vaccin, ni traitement médical". Vendredi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a affirmé que ce virus est peu contagieux et qu'il ne peut pas être facilement transmis de personne à personne.

L'OMS a souligné également qu'elle ne recommande pas de restrictions aux voyages en Arabie saoudite, notamment sur les Lieux Saints ou de restrictions au commerce avec ce pays.

D
i
x
i
t

Mourad Medelci :

« La vision de l'Algérie concernant le dossier syrien émane de ses principes diplomatiques fondés sur la non ingérence étrangère et le respect de l'autorité et de la souveraineté des Etats. Le gouvernement algérien a sa propre vision, au regard de ses relations historiques avec la Syrie et sa coopération durable avec ce pays » et compte tenu de l'importante communauté algérienne établie dans ce pays. L'Algérie a une position qu'elle défend, notamment à travers sa présence dans la commission des Cinq de la Ligue arabe, elle cherche toujours des solutions politiques émanant des deux parties et continue d'œuvrer dans ce sens, en dépit de l'échec des efforts arabes. »

Et si les méchants gagnaient à la fin ?

Dans l'univers merveilleux de Walt Disney, la fin se termine toujours très bien pour le héros. Mais qu'en serait-il s'il avait perdu face à ses ennemis? Début de réponse ici avec ces excellentes illustrations signées Justin Turrentine. Blanche-Neige, La Petite Sirène ou encore Les 101 dalmatiens... Autant d'histoires merveilleuses, contées par Walt Disney, où le héros est parvenu à se sortir de toutes les épreuves placées sur son chemin. Autant de contes pour enfants où le "happy end" était forcément de rigueur. Mais qu'en serait-il si par pur mauvais esprit, un illustrateur modifiait légèrement le scénario afin d'offrir cette-fois le mauvais rôle au héros? C'est exactement ce que s'est amusé à faire le dessinateur Justin Turrentine qui pour sa part n'a pas hésité à changer le sens du récit afin de faire triompher le mal du bien. Dans cette série d'images, Blanche-Neige ne se réveillera jamais de la pomme qu'elle vient de croquer, les sœurs de Cendrillon hériteront à sa place des souliers de verre du prince et les 101 dalmatiens finiront malheureusement en manteau de fourrure! Si chez Walt Disney, les héros triomphaient toujours de leurs épreuves, ici, le beau rôle se trouve attribué aux méchants et ennemis de ces contes pour enfants. Une manière pour l'artiste Justin Turrentine de jouer avec humour et talent les révisionnistes en permettant à Cruella, Ursula la pieuvre ou encore la méchante belle-mère de Blanche-Neige de savourer pour une fois leur victoire!

Paralysé après un accident de voiture, il marche à nouveau

Brock Mealer, un grave accidenté de la route a défié les pronostics des médecins qui affirmaient qu'il ne remarcherait plus. A force de détermination, il a réussi à retrouver l'usage de ses membres inférieurs. Après un accident de voiture, les médecins avaient confirmé à Brock Mealer qu'il ne marcherait plus jamais. Pourtant, à force de détermination et de courage, le jeune Américain leur a prouvé le contraire. En effet, il n'avait qu'1% de chance de marcher à nouveau. Il a alors tout fait pour être dans ce pourcentage. L'accident avait eu lieu en 2007, la veille de Noël. Ce dernier a été particulièrement violent pour sa famille puisqu'il y a perdu son père et Hollis Richer, la petite amie de son frère, âgée de 17 ans, n'a pas survécu également. Après l'accident, Brock Mealer était paralysé de la taille jusqu'aux pieds. Les médecins ont alors tout fait pour lui expliquer qu'il ne remarcherait plus. Son frère, Elliott Mealer, est un joueur de football dans l'équipe du Michigan. Ce sont les professionnels du conditionnement physique de l'équipe de son frère qui ont proposé à Brock Mealer de le remettre sur pied. C'est donc sans ménagement qu'ont eu lieu les différentes séances de réadaptation. Aujourd'hui, il se déplace avec deux cannes, mais son objectif n'est pas encore totalement atteint. En effet, son mariage est prévu pour le 22 décembre prochain, à quelques jours près, cela marquera les cinq ans de l'accident, précise le site Michigandaily. A cette occasion, il compte bien montrer qu'il a défié le destin en remontant l'allée seul, sans aucune aide. Avec la persévérance que l'on sait à Brock Mealer, on ne doute pas qu'il mettra tout en œuvre pour relever ce défi.

A QUELQUES JOURS DE L'AID EL ADHA LE PRIX DU MOUTON DEMEURE INACCESSIBLE

Flambée des prix

Après les dépenses faramineuses, durant le mois sacré du Ramadhan et la rentrée scolaire, vient maintenant l'Aid El Adha pour donner le coup de grâce aux familles algériennes qui se plaignent constamment de la cherté de la vie et de la baisse du pouvoir d'achat.

PAR HOUDA BONAB

En effet, le mouton de l'Aid est devenu un lourd fardeau pour les petites bourses algériennes, qui n'arrivent même pas à subvenir à leurs besoins du quotidien. Ceci, en plus des dépenses précitées sans oublier qu'en cette saison estivale riche en fêtes de mariages et fêtes pour la réussite au Bac où il faut toujours, soit acheter des cadeaux, soit donner de l'argent. La problématique ne se résume pas seulement dans le pouvoir d'achat qui constitue en lui même un handicap majeur pour les citoyens, mais aussi il ne faut guère, négliger la hausse des prix inexplicquée, exercée par les marchands de bétail, en gros ou en détail. Ils ont tous le même argument : la hausse du prix du foin et de l'hébergement... et le mouton se fait de plus en plus rare à cause de la sécheresse et il ne manquerait plus qu'ils nous disent que c'est un animal qui est en voie de disparition, rien que pour justifier les prix exorbitants qu'ils infligent aux maigres salaires des citoyens algériens... Cela devient vraiment pathétique ! Les marchés ambulants du mouton sont installés partout maintenant à une vingtaine de jours de l'Aid El-Adha : à Chéraga , Ouled Fayet, à Bouzareah et bien d'autres endroits où les citoyens se précipitent pour voir la marchandise avant que les prix ne flambent davantage. Nous avons ren-



Les moutons de retour dans la ville.

contré un père de famille dans un «point de vente» à Chéraga qui semblait être dans un état de torpeur et qui murmurait : *“ C'est de la folie ! ”*. Nous avons également interrogé un jeune homme plutôt chétif qui cherchait *«un gros mouton, avec de grandes cornes. Il faut qu'il soit robuste et surtout méchant»*. Nous lui avons demandé des explications sur son choix, alors que les familles cherchent en général quelque chose de moyen et pas cher. Sa réponse était : *«Vous savez, moi c'est pour organiser des combats entre moutons, en présence de jeunes qui aiment parier de l'argent, et miser sur le mouton gagnant ; en vingt-cinq jours je pourrais rembourser ce mouton et avoir même un bénéfice intéressant»*. Peut-être qu'il cherchait aussi à satisfaire un besoin refoulé et dissimulé dans son subconscient, à cause de son apparence qui pourrait très bien se développer en un sentiment d'infériorité. Ainsi, en achetant cette

bête de combat il se sentirait supérieur et réduirait son complexe à travers elle ; mais cela reste seulement une hypothèse. Peut-être que seul l'argent le motive pour faire cela ! Un homme brun, plutôt baraqué, tenant à la main un petit garçon, était sur le point de s'accrocher avec l'un des vendeurs ! Et leurs voix s'élevèrent : *« Aya ! C'est trop, ce petit chat à 35.000 DA. Vous p l a i s a n t e z j'espère... vous n'êtes que des voleurs... vous allez où comme ça. Vous cherchez à gagner à tout prix, vous n'avez pas la moindre pitié, mais rappelez-vous une chose, vous n'emporterez rien avec vous dans votre tombe.»* Le vendeur lui répond ironiquement en gardant son sang-froid : *«Tu n'as qu'à égorger une poule, personne ne t'oblige à*

acheter». La véritable explication à tout cela réside en deux faits, qui poussent ces commerçants à fixer de pareils prix. La première est que ces derniers achètent les moutons de Ouled Djellal, El Bayadh, Djelfa, Mecheria et Tiaret, et bien d'autres régions connues pour ce genre activités ; les moutons sont achetés de 06 jusqu'à 08 mois à l'avance, car cela revient moins cher (de 10.000 DA à 18.000 DA la tête), transportés dans des camions jusqu'à Alger et autres lieux où ils sont mis ensuite dans des hangars loués, sans oublier de compter la nourriture et les produits vétérinaires en cas de nécessité. La deuxième raison, qui est la plus plausible, est que ces commerçants sont cupides, et sans pitié car d'abord, ils ne payent pas d'impôts, et deuxièmement le prix du mouton est multiplié par trois, en tenant compte de tous les frais engagés (transport, location de hangars, nourriture, etc). Les familles algériennes en général essayent quand même de respecter les pratiques religieuses qui sont devenues de lourds fardeaux, et source de revenus pour les commerçants occasionnels.

Fatouma, une vieille dame résidant à La Casbah que nous avons abordé à un arrêt de bus en plein centre de la capitale, garde toujours son hayek tout beau et tout blanc, et qui nous a émus avec ces propos tout en soupirant : *« L'Aid El Adha, tout le monde pouvait le fêter ; le riche comme le pauvre. On se cotisait et on achetait la ou les bêtes à sacrifier ; puis les hommes sortaient pour faire la prière à la mosquée. Ensuite on égorgeait les moutons, et enfin on partageait ce qu'il y avait à parts égales comme des frères. On allait au cimetière sur les tombes de nos proches et on faisait à manger, et chacun invitait son voisin, et on se pardonnait les uns aux autres... eh oui, c'était comme ça à l'époque. C'est loin maintenant tout ça. L'Aid à perdu sa saveur et son vrai sens moral.»*

H. B.

REDÉPLOIEMENT DU RÉSEAU COOPÉRATIF DU SECTEUR AGRICOLE

Benaïssa accélère la cadence

PAR INES AMROUDE

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa a appelé les différentes structures de son secteur à accélérer le redéploiement du réseau coopératif et la réhabilitation des infrastructures agricoles sous-exploitées pour répondre aux besoins des producteurs.

Dans une circulaire adressée aux directeurs des services agricoles de wilaya, aux présidents des directoires des SGP et aux directeurs des différents offices et à la Caisse de mutualité agricole, le ministre leur a demandé d'appliquer les mesures nécessaires pour *“réhabiliter les infrastructures agricoles et redéployer le réseau coopératif et partenarial”*.

“Conformément aux principales missions dévolues à vos organismes, je vous demande de prendre les mesures qui s'imposent (...) afin de procéder de manière concertée à la mise en place ou à la réactivation de réseaux structurants de services de proximité, constitués de coopératives de producteurs professionnels, crédibles et donc aptes à promouvoir des relations partenariales”, lit-on dans la circulaire.

Ces coopératives seront soutenues par les organismes concernés, à travers des relations contractuelles, par l'initiation de projets à caractère économique à réaliser par un partenariat préservant les intérêts de chacune des parties en contrat, détaille-t-il.

Le ministre a appelé aussi ses structures à agir pour instaurer et développer des relations de partenariats avec les producteurs notamment ceux disposant d'infrastructures sous exploitées ou inutilisées afin d'organiser la production et de structurer la filière via des produits bancaires (crédits, leasing...). Le redéploiement du réseau coopératif, par-

rainé par la CNMA, *“doit répondre aux particularités des différents espaces agricoles et ruraux et privilégier l'émergence de bassins de production caractérisés par leur vocation”*, note le ministre.

Selon le ministère, *“un nombre important”* d'infrastructures et d'actifs destinées à l'usage agricole, notamment à l'élevage bovin, laitier et avicole, au stockage et au conditionnement de produits agricoles, se trouve actuellement *“dans un état de délaissement ou de sous-exploitation”*.

M. Benaïssa souligne dans ladite circulaire que le programme de réhabilitation et de redéploiement de ce potentiel sous utilisé mis en œuvre depuis août 2011 *“est à un stade avancé”*.

Une cellule ministérielle, chargée de l'encadrement de ce programme, a été mise à la disposition des structures concernées pour assurer la coordination durant la mise en oeuvre de ce programme.

La redynamisation du réseau coopératif devrait répondre aux besoins exprimés par les producteurs en matière d'appui, d'accompagnement et de prestation de services et contribuer au développement des exploitations agricoles.

Le ministre rappelle dans sa circulaire les objectifs essentiels visés par la loi d'orientation agricole adoptée en août 2008 en matière de sauvegarde, d'extension et de valorisation des potentialités productives et la promotion d'une politique participative en vue de mobiliser l'ensemble des acteurs du secteur pour la modernisation de l'agriculture. Redéploiement du réseau coopératif du secteur agricole

I. A.

SOUS LA PLUME

Trop chère la bête !

PAR SORAYA HAKIM

Il n'y a pas si longtemps, le ministre de l'Agriculture, Rachid Benaïssa, rassurait les Algériens quant à la disponibilité du mouton mais ne donnait aucune assurance sur le coût de la bête et l'on s'attend, comme chaque année, à une sacrée augmentation pas du tout justifiée.

Les éleveurs, avec leur bâton de pèlerin, affluent sur les grandes villes pour écouler leurs troupeaux. Les prix, cette année, c'est du jamais vu. Le basique est à 40.000 DA. Pourquoi aussi cher, alors que la pluie cette année n'a pas été avare.

Mais les éleveurs ont réponse à tout ; ils avancent la hausse des cours mondiaux des céréales qui se répercutent sur l'alimentation du bétail le transport du bétail et la location des garages. Trop cher, disent les éleveurs, trop cher disent les acheteurs. Le pouvoir d'achat des citoyens se dégrade et les petites bourses vont devoir prendre la calculatrice pour faire les comptes. Après le Ramadhan suivi de la rentrée scolaire où les fournitures sont loin d'être données, voici le casse-

tête chinois du mouton de l'Aid qui reste incontournable chez beaucoup de familles même si elles n'ont pas le sou vaillant. Des familles soumises au «sacrifice» pour le plus grand bonheur de leur progéniture. Et puis on ne badine pas avec la dignité. Il faut coûte coûte aux yeux des

voisins, quitte à s'endetter, ramener le mouton, après la fête on se grattera la tête dit l'adage. L'approche de l'Aid est une aubaine pour certains qui se reconvertissent en éleveurs occasionnels. Propriétaires d'un garage, ils achètent une

cinquantaine de moutons et les proposent à la vente en engrangeant des gains substantiels. Mais le plus gros souci reste tout de même la santé des moutons car beaucoup passent au travers du filet du contrôle vétérinaire et malgré un programme de vaccination du cheptel très rigoureux. Peut-on espérer un Aid sans kyste hydatique ? La campagne lancée l'an dernier a-t-elle porté ses fruits ? Seules les statistiques des services de chirurgie peuvent confirmer ou infirmer.

WASHINGTON S'ALIGNE SUR ALGER, DAKAR ÉPAULE PARIS

Nord-Mali, guerre des « clans »

La situation au Nord-Mali est en train de diviser les pays de la région, mais également les puissances mondiales.

PAR LOTFI HADJI

“ **O**ui pour une intervention armée”, insistent certains, “non” pensent d’autres. L’intervention militaire étrangère au Nord-Mali est devenue une question de souveraineté pour certaines capitales, alors que d’autres disent qu’il est trop tôt pour parler de cela. Pour expliquer mieux les différends entre de nombreux pays, autour de la question d’une éventuelle intervention militaire au Mali, nous vous proposons la chronologie des derniers événements avec, bien entendu, ce qui est escompté dans les prochains jours. Tout d’abord, il faut revenir en arrière, plus exactement au 26 août passé. Date où les événements ont pris un sérieux virage dans le dossier malien. Ainsi, le 26 août dernier, la France, par la voie de son président, François Hollande avait insisté auprès de l’Onu afin que son conseil de sécurité accepte la demande française appelant à une intervention militaire au Mali. Cette position française a été appuyée par certains pays d’Afrique de Nord, mais aussi par des capitales africaines. Nous parlons, ici, du Maroc, de la Mauritanie et récemment du Sénégal qui, par la voie de son ex-président, Abdou Diouf, a appelé, hier, sur la chaîne française TV5, l’intervention militaire au Mali pour déloger les terroristes d’Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Ce n’est pas étonnant puisqu’on connaît depuis la nuit des temps, la position sénégalaise appuyant, toujours, la France. Mieux, le Président français, Hollande, sera à Dakar le 12 octobre prochain pour participer au Sommet des chefs d’Etat de la francophonie. Un Sommet qui, par lequel, l’ex-président sénégalais, Abdou Diouf, a trouvé une belle occasion pour affirmer l’appui de son pays à l’intervention militaire française au Mali.



Une région à feu et à sang et qui attise toutes les convoitises.

Dakar, Rabat ou encore Nouakchott ont soutenu, tour à tour, la position française concernant le dossier malien. Pour la Mauritanie (alliée du Maroc du dossier Sahraoui), le choix militaire est irrévocable et la France est le premier « maillon fort » pour commanditer une intervention militaire au Mali, c’est ce qu’a déclaré son ministre des Affaires étrangères, Hamadi Ould Hamadi, lors de son discours devant l’assemblée de l’Onu. Face à lui, le Maroc, vieux partenaire de la France, lui aussi, soutient sans relâche Paris. Des intérêts communs entre Rabat et Paris sont à l’origine de ce soutien marocain à la France, notamment la position française face au dossier sahraoui, dont Paris défend la proposition marocaine qui consiste en l’autodétermination au peuple sahraoui. En guise de cette position française, le Maroc du Mohamed VI, rend, à son tour, un « cadeau » à Paris, en le soutenant dans sa probable intervention militaire au Mali.

Washington s’aligne sur Alger

Face au « clan » français, un autre « clan » se dit hostile à une intervention militaire étrangère au nord du Mali pour combattre le terrorisme. Il s’agit des pays de l’Algérie, les Etats-Unis, le Nigeria et l’Afrique du Sud. L’Algérie, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a présenté les « ingrédients » ayant émané à la situation au Nord-du Mali, tout en présentant les clefs pour sortir de cette crise. Alger préfère les solutions politiques et diplomatiques pour arriver à « éteindre » la crise malienne. Sans ces deux voies, la situation au Mali risque de devenir une poudrière pour l’ensemble de la sous-région du Sahel.

La position algérienne a été vivement soutenue par les Etats-Unis. La preuve, le commandant de l’Africom, Carter Ham, a été clair et net sur la question malienne en déclarant à partir d’Alger, « *La situation au Mali ne peut être que politique et diploma-*

tique ». Un homme militaire parlant de la politique, Carter Ham a voulu porter un message clair aux Français et à leurs alliés, cela à partir d’Alger, lequel consistait au refus des Américains et Algériens pour une intervention étrangère dans la région.

Cet alignement américain sur la position d’Alger est venu dans son timing, voire au lendemain du discours du président français devant l’Onu. Tout comme les Américains, les Nigériens souffrant, aussi, du terrorisme salafiste, ont choisi Alger pour appuyer la solution proposée par l’Algérie. Le Nigeria, deuxième force économique en Afrique, a toujours été un partenaire incontournable pour Alger, elle vient de confirmer, à travers le dossier malien, son appui à la position algérienne. Enfin, l’Afrique du Sud, le partenaire solide de l’Algérie, a déclaré sa position incontestable face à la crise malienne. C’est à partir du Prétoria, capitale d’Afrique du Sud, que le Président sud-africain, Jacob Zuma, a déclaré le refus de son pays d’une intervention militaire étrangère au Mali.

L. H.

APRÈS DES NÉGOCIATIONS ENTRE LE SYNDICAT ET L’ADMINISTRATION

Les conducteurs de trains d’Alger suspendent leur grève

PAR KAHINA HAMMOUDI

Après une grève qui a duré une semaine, les conducteurs de trains d’Alger ont mis fin à leur mouvement de protestation pour protester contre le licenciement de l’un de leurs collègues. Une décision annoncée avant-hier soir par le secrétaire général de la section syndicale d’Alger, Sid Abdelkader. Ce dernier souligne que cette décision a été prise en vertu d’un accord conclu avec l’administration de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF). D’après le SG de ladite section, le syndicat a obtenu le renforcement des mesures liées à la sécurité ferroviaire et surtout l’annulation de la suspension de la décision de licenciement du conducteur qui était aux commandes lors d’un accident de train le 22 août 2011.

D’ailleurs, il est à rappeler que l’accident du 22 août 2011 est survenu près de la ville de Corso sur la ligne Alger-Constantine. Causant la mort d’un travailleur de la SNTF et des blessures diverses à 45 autres personnes ainsi que des dégâts matériels considérables. Pour répondre aux revendications du syndicat, le ministre des Transports, Amar Tou, a demandé à la SNTF une contre-enquête sur les circonstances de cet accident afin de déterminer les responsabilités de ce conducteur. Il a été convenu notamment que cette enquête sera menée par une commission ministérielle dont les membres seront désignés par le ministre des Transports et le renforcement des mesures de sécurité pour la circulation des trains.

Il a été également convenu de l’arrêt des « poursuites judiciaires contre les conducteurs de trains à condition qu’ils reprennent le travail », a annoncé le directeur des ressources humaines à la SNTF, Nordine Dakhli. Durant cette réunion entre les deux parties, il a été aussi question d’aborder d’autres points de la plateforme de revendications comme la reconnaissance de certaines maladies professionnelles et la revendication relative à la retraite après 25 ans de travail.

Ces préoccupations seront transmises par l’administration de la SNTF au ministère des Transports, car le ministère du Travail est seul habilité à trancher cette question, a souligné M. Dakhli.

Enfin, le responsable a ajouté qu’« il a été également convenu d’étudier les propositions relatives à la révision du régime indemnitaire à partir de janvier 2013 » qui concernera tous les travailleurs, conformément à l’accord conclu en juin 2011 entre l’administration de la SNTF et la Fédération nationale des cheminots (FNC).

K. H.

UN RÉSEAU DE TRAFIC DE PSYCHOTROPES DÉMANTELÉ À SAIDA

Trois pharmaciens dont une femme interpellés

Un réseau composé de quatre trafiquants de comprimés de psychotropes, dont trois pharmaciens, parmi eux, une femme, vient d’être démantelé par les unités de la police de Saida, suite à une enquête de sept jours. En effet, l’affaire remonte au 25 septembre passé, le jour où l’un des quatre trafiquants, un repris de justice, le nommé B.H âgé de 49 ans a été interpellé par les policiers, au quartier Sidi Kacem, suite à la découverte dans ses poches de 30 comprimés de psychotropes de marque Rivotril et

Lisanxia. L’arrestation de cette personne a été faite devant son domicile, un quartier réputé comme étant le fief des ventes des psychotropes.

Poursuivant l’enquête, les policiers se sont déplacés au domicile du trafiquant arrêté. Ici, les policiers ont découvert une autre quantité de psychotropes mais aussi des ordonnances falsifiées, délivrées aux noms de trois pharmaciens de la ville. Un autre tuyau sur l’affaire. C’est à partir de là que les policiers, ont entamé une opération ciblant

les trois pharmaciens impliqués dans cette affaire. Il s’agit d’une femme et deux hommes, âgés entre 34 et 52 ans. Ils ont falsifié des ordonnances pour basculer dans le trafic des comprimés de psychotropes et booster leurs recettes. Les quatre accusés ont été présentés, avant-hier, devant le parquet de Saida. Ils ont été placés sous mandat de dépôt pour trafic de psychotropes et falsification des ordonnances à des fins commerciales.

L. H.

ILS AVAIENT COMMIS PLUSIEURS DÉLITS, VOLS ET AGRESSIONS

Deux élèves arrêtés pour vol d’une motocyclette

Les unités de la police de la sûreté de Khemis Miliana ont arrêté, avant-hier, deux élèves d’un CEM, pour vol, dans l’enceinte d’une cité, d’une motocyclette appartenant à un résident. Agés respectivement de 15 et 17 ans, les deux jeunes élèves, résidents dans le quartier « El Souamaâ », se sont introduits dans la cité « La cadette »,

sise dans la commune de Khemis Miliana, avant de passer à l’action, en volant la motocyclette. Avisés par le propriétaire de la moto, les policiers sont intervenus et arrêté les deux jeunes mineurs, et la motocyclette remise à son propriétaire. Connus par les services de sécurité, les deux élèves sont derrière plusieurs affaires de délits, vols et

agressions, commis durant ces deux dernières années. Des mineurs récidivistes. Par ailleurs, deux autres personnes ont été interpellées par la police de Khemis Miliana, dont l’une des deux est âgé de 60 ans. Ces dernières sont impliquées dans plusieurs délits commis durant ces derniers mois.

L. H.

EN SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DÉSASTREUSE

Un chef de daïra agressé par un citoyen

La première responsable de la daïra de Z’hana, sise dans la wilaya de Mascara a été victime d’une violente agression commise par un jeune chômeur, apparemment en état de détresse suite à sa situation sociale.

Le jeune chômeur répondant aux ini-

tiales, B. A, âgé de 28 ans s’est présenté, afin de rencontrer le chef de daïra (comme cela a été instruit par le ministère de l’Intérieur aux responsables locaux), pour lui présenter sa situation.

Une fois dans le bureau de la responsable il s’en est pris violemment à la chef de

daïra, en la tabassant avant que les policiers n’interviennent et procède ent à son arrestation. Cette dernière a été présentée devant le procureur de la République prés la Cour de Mascara, lequel a ordonné la détention provisoire.

L. H.

USINE RENAULT EN ALGÉRIE

Sellal : « pas d'accord pour le moment »

Les investissements étrangers (IDE), des propos prudents sur le sort du diplomate, Tahar Touati, enlevé à Gao par un groupe armé et donné pour mort par certains médias et le dossier « Renault » qui n'a pas encore abouti.

PAR SADEK BELHOCINE

Ce sont les principales questions abordées par le Premier ministre Abdelmalek Sellal avec la presse à l'issue de la séance de réponse aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant le plan d'action du gouvernement.

Selon, le Premier ministre, les investissements étrangers en Algérie avaient progressé au cours des dernières années. Il révèle que la règle 51/49% n'a pas réduit leur flux, démentant ainsi l'idée reçue que la Loi de finance complémentaire de 2009 (LFC) ait pu freiner les IDE. Dans ce cadre, Abdelmalek Sellal révèle que les investissements étrangers en Algérie qui ne dépassaient guère 500 millions de dollars il y a quatre ans, sont passés à 2,6 milliards de dollars actuellement. Autre idée reçue qui est démentit par la réalité : la règle 51/49%. C'est le Premier ministre qui apporte la pré-

cision. Selon lui, les règles régissant les investissements en Algérie ne constituent pas une entrave aux investissements. Il estime que *"beaucoup pensent que la règle 51/49 % a dissuadé les étrangers d'investir en Algérie alors qu'elle a en réalité contribué au développement des investissements"*. Il est à rappeler que le gouvernement Sellal a maintenu dans son plan d'action la règle 51/49% entériné par la Loi de finance complémentaire 2009. Il a par ailleurs indiqué que le groupe Sider et le Fonds national d'investissement d'une part et la société Qatar-Steel d'autre part, allaient bientôt parvenir à un accord pour la réalisation d'un complexe sidérurgique dans la région de Bellara (Jijel). Par contre, pour Renault, il a affirmé que les négociations avec la société française se poursuivaient toujours mais, avoue-t-il *« nous ne sommes pour le moment pas parvenu à un accord concernant la réalisation d'une usine automobile en Algérie »*. Dans ce contexte, Abdelmalek Sellal a souligné que dans la politique économique de l'Algérie la priorité est donnée aux entreprises économiques, en veillant à améliorer leur gestion et leur accès à la technologie. Il s'agit aussi, selon lui, de relancer l'économie à travers l'accélération des investissements publics, notamment dans les secteurs de l'habitat et des infrastructures de base, relevant que le nouveau programme prévoit la réalisation de



150.000 nouvelles unités de logement dans la formule location-vente. Sur le commerce informel, le Premier ministre a réaffirmé la détermination de l'exécutif à mettre un terme à ce phénomène, précisant que le programme du gouvernement prévoit la création de petits marchés dans chaque quartier à travers tout le territoire national. Evoquant le marché parallèle, il a indiqué que le gouvernement *« ne va pas mener une guerre contre ce phénomène, précisant que le pro-*

gramme du gouvernement prévoit la création de petits marchés dans chaque quartier à travers tout le territoire national » Le gouvernement Sellal aura-t-il suffisamment de temps pour mettre en œuvre son programme ? Sellal confie que le gouvernement va accélérer la réalisation des projets rappelant que *« son programme n'est pas nouveau mais s'inscrit dans le prolongement de celui de l'ex-gouvernement »*. Il ajoute que les réformes engagées doivent être parachevées avant de souligner que le gouvernement a suffisamment de temps pour mettre en œuvre son programme et lancer ceux nécessitant plus de temps tels que le projet de réalisation d'un million de logements. Concernant la surcharge des classes enregistrée dans dix wilayas, il a affirmé que les chantiers de réalisation d'établissements éducatifs seront parachevés précisant que ce problème n'aura pas d'impact sur la scolarisation. S'agissant de l'information diffusée par des sites électroniques au sujet de l'assassinat du vice-consul Tahar Touati, le Premier ministre, a affirmé que le gouvernement n'avait *« aucune preuve »* sur l'assassinat du diplomate algérien enlevé à Gao (Mali). Abdelmalek Sellal rassure et assure qu' *« il y a un suivi quotidien au niveau des services concernés et des services extérieurs »* concernant les otages algériens enlevés à Gao. Il souligne dans ce cadre qu' *« aucun Etat dans le monde ne peut faire des déclarations sur l'évolution de la situation ou donner des informations sur des otages et des diplomates enlevés par des groupes armés »*. Une chose est sûre cependant. *« Ce qui est certain, c'est que les efforts se poursuivent et on ne peut dire davantage »*, a-t-il soutenu. **S. B.**

MESURES DRASTIQUES DE LUTTE CONTRE L'INFORMEL

Ould Kablia : «Ce choc psychologique était nécessaire»

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a souligné hier, à Constantine, que la résorption du commerce informel n'est ni une opération *"ponctuelle"*, ni un *"coup de poing"*.

Le ministre, qui présidait une réunion regroupant les walis de 15 wilayas de l'Est du pays, après avoir précisé que 70.613 intervenants au niveau du circuit du marché informel ont été recensés, a ajouté que les commerçants informels ont *"réagi positivement"* et que l'opération, pour laquelle le climat était *"propice"*, se déroule sans incidents, d'autant, a-t-il indiqué, que les concernés savent qu'à court ou moyen terme *"ils disposeront de moyens de remplacement pour poursuivre leurs activités"*.

"Un choc psychologique" a été créé et une action dynamique est menée sur l'ensemble du territoire ", a encore affirmé M. Ould Kablia, soulignant les mesures déjà prises *"concomitamment avec cette opération de*

résorption du commerce informel", pour la réorganisation des activités commerciales, à travers le réaménagement d'espaces existants ou nouveaux. Les activités commerciales seront exercées dans des *"espaces autorisés"* et tous ces commerçants informels recevront au titre d'une première phase, pour justement les sortir de ce circuit, des *"autorisations pour la pratique d'une activité commerciale"*. Ces mêmes commerçants pourront, dans une seconde phase, lorsque leur activité aura été bien *"rodée"* et que le nouveau mécanisme aura été bien mis en place, disposer d'un registre de commerce. Le ministre a également ajouté que pour tout cela, il existe des marchés de proximité envisagés depuis de longue date et qui se réalisent dans tout le pays, ainsi que des locaux à usage commercial et professionnel réalisés dans le cadre de l'opération *"100 locaux par commune"*. A propos de cette formule, il a indiqué que les locaux en cours de réalisation, au nombre de 13.571, seront, après leur achèvement, *"exclusivement réservés au redéploiement des commerçants*

informels". Il a également fait savoir que les 7.997 locaux non encore lancés pour, notamment, des problèmes de foncier, seront *"annulés"*. Le ministre a souligné dans ce sens que les crédits inscrits pour ces locaux *"retourneront au budget du ministère de l'Intérieur pour être réaffectés à la réalisation de locaux mobiles à réaliser dans des espaces maîtrisés, même si c'est au centre des villes pour qu'ils ne perdent pas de leur caractère de commerce de proximité, à condition qu'ils ne gênent ni les commerçants, ni les résidents des cités d'habitation, ni encore la circulation automobile"*.

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, est intervenu à son tour pour, notamment, rappeler les dispositions réglementaires régissant les marchés (de gros, de détail ou de proximité), avant que les walis ne prennent la parole pour évoquer la question du commerce informel dans leurs wilayas respectives, faisant notamment part de solutions préconisées localement pour mieux encadrer les activités commerciales.

L. B.

RÉFORMES POLITIQUES

L'acte de gestion en question

PAR LARBI GRAÏNE

Une petite phrase prononcée lundi par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi, donne une lueur d'espoir aux cadres algériens qui ont longtemps enduré le fait du prince. En effet, à l'issue du débat sur le Plan d'action du gouvernement qui s'est déroulé à l'APN, le ministre de la Justice avait évoqué la possibilité de réviser les textes à l'effet de dépénaliser l'acte de gestion. Selon lui *«le gestionnaire doit être à la fois responsabilisé et sécurisé »*. Il a ajouté qu' *« il faut distinguer entre l'acte de gestion et la prise de risque légitime et nécessaire. L'entreprise algérienne doit être performante et animée par des gestionnaires audacieux et l'audace fait parfois prendre des risques. Aux magistrats de mesurer la part du risque et la part de la négligence»*. Les juristes incriminent les articles 26 et 119 bis

du code pénal dont la mouture jugée attentatoire au statut des cadres gestionnaires n'a pu être modifiée dans le sens souhaité lors du dernier amendement du code pénal ordonné par le chef de l'Etat. La loi 119 bis du code pénal énonce *«que tout fonctionnaire public ayant provoqué par son laxisme le vol, le détournement, la dégradation ou la perte de deniers publics et privés ainsi que de documents, contrats ou valeurs mobilières mis à sa disposition de par sa fonction encourt une peine allant de 6 mois à 3 ans de prison ferme ainsi qu'une amende allant de 50 000 DA à 200 000 DA »*. En outre la dépénalisation de l'acte de gestion estime-t-on relève du politique et dépend du degré de démocratisation du système politique dans lequel s'insère l'économie nationale. Etant tenu d'obéir à un arsenal de lois qui fonctionnent comme une épée de Damoclès au-dessus de leurs têtes, les gestionnaires publics ont peur de prendre des

initiatives. C'est l'autonomie même de l'entreprise qui est mise en cause, ce qui est déjà contraire aux règles modernes du management. Les entreprises de ce fait sont exposées aux ingérences politiques et au lieu de s'ériger en pôle de production, elles vont renforcer la bureaucratisation économique. Le statu quo qui prévaut dans le domaine bancaire est cité par les spécialistes comme un cas qui a partie liée avec la pénalisation de l'acte de gestion. Les banquiers en particulier n'osent pas prendre des initiatives, même s'ils disposent de liquidités suffisantes et qu'ils savent que leur décision est de nature à faire bénéficier leur établissement de profits substantiels, d'une part, et relancer l'investissement de l'autre. Il va sans dire que la dépénalisation souhaitée devrait fermer la porte à l'impunité tout autant qu'aux accusations mal fondées.

L.G.

EN VISITE D'INSPECTION À L'ONA

Necib iniste sur le respect des délais de réalisation

Le ministre des Ressources en eau Hocine Necib poursuit ses visites d'inspections dans les institutions relevant de son secteur. Hier, s'est à l'Office national de l'assainissement (ONA) qu'il s'est rendu. Sur place il a écouté le directeur Général de l'Office qui a fait un bref exposé sur les réalisations de la mise en service de nouvelles Step à Laghouat, El-milia, Tissemsilt, M'sila et Ain-Tolba et Aïn-Temouchent. Le directeur de l'O.N.A a également abordé le projet de la réalisation de 9 stations de lagunage à Sidi-Bel-Abbes, Saida, Khenchela et Ghardaïa, ainsi que la réalisation de l'assainissement et de la protections de la vallée du M'Zab (Ghardaïa) contre les inondations. Il a en outre évoqué aussi la réalisation de l'assainissement des villes de Batna, Tebessa, El-Eulma Ksar El-Boukhari et Laghouat et l'achèvement du système d'assainissement au niveau du grand Alger.

Le DG de l'O.N.A a présenté également un état exhaustif des projets en cours de réalisation tel que, l'aménagement de l'Oued El-Harrach, permettant son dragage et le contrôle de la qualité de ses eaux et paysager son cours d'eau. Il est a rappelé que les travaux de ce chantier ont débuté en juin 2012. Ils ont été confiés à un groupement Algero-Coréen et le délai de réalisation est fixé à 42 mois. Le ministre a reçu des explications sur la réalisation des travaux de protection du barrage de Beni-Haroune (réalisation de 4 steps en addition à celle de Sidi-Merouane, déjà en exploitation) et autre 35 Steps réalisées à travers le pays.

A l'issue de sa visite Hocine Necib a énormément insisté autant sur le délais de réalisation que sur la bonne exécutions des différentes missions de services public de l'office. Il a rappelé l'intérêt porté par les pouvoirs publics à la protection des différents plans d'eau et nappes phréatique, à l'assainissement du cadre de vie des citoyens, à la prévention de risques de différentes pollutions et surtout à la bonne gouvernance de la gestion de l'ensemble des activités liées au ressources hydriques.

Mebtouche Hania

MISE À NIVEAU DES PME

Plus de 800 entreprises concernées

Le nombre des entreprises bénéficiaires du programme de mise à niveau des PME dépassera 800 unités à la fin 2012, a indiqué lundi à Alger le directeur général de l'Agence nationale de développement des PME (ANDPME), Rachid Moussaoui. "Le nombre de décisions d'octroi d'aides financières dans le cadre du programme de mise à niveau des PME atteindra 800 contre 618 décisions signées à ce jour", a précisé M. Moussaoui lors d'une conférence sur ce programme au Symposium international de la gestion environnementale. Les dossiers déposés au niveau de l'ANPME ont atteint 2.016 dossiers jusqu'à fin septembre dernier, alors que les PME inscrites dans le cadre de la Task force ANDPME/ANSEJ sont de 3.441, a fait savoir le directeur, ajoutant que 317 bureaux d'études et conseil algériens figurent dans sa "short liste" pour prendre en charge les demandes formulées par les entreprises auprès de l'agence.

PAR RYAD EL HADI

Parmi les 2.016 dossiers d'adhésion au programme de mise à niveau, le taux des entreprises du BTPH a enregistré une hausse "remarquable" pour atteindre 59%, alors que les entreprises du secteur de l'industrie représentent 18% des déposants des dossiers. Les secteurs des services et de l'agro-alimentaire représentent successivement 12 et 4%. Quant à la répartition géographique, 31% des PME voulant bénéficier du programme activent dans la région d'Annaba, 30% à Sétif, alors que 20% sont d'Alger et 16% d'Oran. Le délégué de l'agence à Ghardaïa n'a reçu que 3% du nombre total des dossiers déposés. Pour inciter davantage les PME à adhérer au programme de mise à niveau, l'ANDPME a entamé en juin dernier un projet d'appui aux associations professionnelles, visant à renforcer leurs capacités d'interventions pour mieux vulgariser et encadrer le programme de mise à niveau. Doté de 40 millions de dinars, ce projet, qui s'achèvera en décembre prochain, veut élever le niveau d'intervention de ces associations pour une meilleure efficacité. Lancé en février 2011 avec un budget de 385,7 milliards de dinars (près de 5 milliards de dollars) entièrement financé par l'Etat, ce programme confié à l'ANDPME vise à mettre à niveau 20.000 PME à l'orée 2014, soit un coût moyen de 14,5 millions de dinars par entreprise. Par ailleurs, M. Moussaoui a annoncé un nouveau programme dédié aux PME en



cours de préparation visant la mise à niveau dans le domaine des Technologies d'information et de communication TIC. Les ministères de l'Industrie et des PTIC préparent "un programme de TIC dédié aux PME permettant d'attirer les entreprises à

intégrer les solutions TIC adaptées, et de défiscaliser la dotation de ces solutions", a-t-il expliqué. Grâce à ce programme qui prévoit des avantages financiers, les entreprises peuvent améliorer leurs attractivités et renforcer leurs places dans le marché.

SÛRETÉ ET QUALITÉ DE SERVICES

Tassili Airlines renouvelle sa certification internationale

La compagnie de transport aérien Tassili Airlines (TAL) a obtenu pour la deuxième fois la certification IOSA relative à la sécurité de sûreté et de qualité opérationnelle des compagnies aériennes, a-t-on appris mardi auprès de cette filiale du groupe Sonatrach. Accordée par l'Organisation internationale de l'aviation civile (IATA), la norme IOSA (IATA Operational Safety Audit) est "le label le plus rigoureux en vigueur et référentiel commun IATA, en matière de sécurité de sûreté et de qualité opérationnelle des compagnies aériennes",

indique un communiqué de la compagnie qui a effectué vendredi dernier son premier vol à l'international en reliant Hassi Messaoud à Rome. Le deuxième transporteur aérien public a décroché cette certification valable jusqu'à fin septembre 2014 après avoir "franchi avec succès pour la seconde fois" un audit mené en mai dernier par un cabinet international de renommé et qui portait sur la vérification du niveau de conformité de près de 1.000 standards et pratiques recommandées en vigueur dans le domaine de l'aviation civile internationale, a-t-on précisé. Il

s'agit, notamment, des composantes du système de management qualité, du système de gestion de la sécurité et de la gestion de crise ainsi que du contrôle des aspects formation, qualification et recyclage dans tous les métiers de l'aviation. Ainsi, le renouvellement pour la seconde fois de cette certification, véritable label international, réaffirme l'engagement et la détermination de TAL "à garder le cap d'un pas serein et déterminé vers une constante recherche de l'amélioration continue afin de garder le label Safe & Secure Airlines", ajoute le communiqué.

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Un bilan décevant, selon son directeur général

Le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Pascal Lamy, a reconnu lundi que son institution avait pu être décevante en matière de négociations internationales mais qu'elle avait fait des progrès sur plusieurs autres points.

"Si la fonction de négociation de l'OMC a pu être, disons, décevante récemment, l'Organisation est devenue plus efficace dans d'autres domaines", a déclaré M.

Lamy lors d'un discours à Washington. M. Lamy faisait là référence à l'enlisement persistant des négociations internationales lancées en 2001 sous l'égide de l'OMC à Doha afin de libéraliser davantage le commerce international. Il a cité "la surveillance, le suivi et les comptes-rendus sur l'évolution" des politiques commerciales dans le monde, comme les points sur lesquels son organisation avait progressé. De plus, a-t-il dit, "le système de règle-

ment des différends de l'OMC reste le mécanisme le plus efficace de sa catégorie". Selon lui, "il n'y a rien d'étonnant à ce que (l'OMC ait déjà) reçu presque trois fois plus de plaintes cette année qu'en 2011". L'OMC est notamment chargée d'instruire le dossier fleuve des plaintes croisées entre Boeing et les Etats-Unis d'un côté et l'Union européenne et Airbus de l'autre.

Concernant l'intégration de la gestion environnementale dans le programme de mise à niveau, le directeur a précisé que ce programme prend en considération les lignes directrices du schéma national d'aménagement du territoire, notamment la durabilité des ressources et le rééquilibrage des territoires. L'ANDPME, continuera également ses actions en matière de formation sur l'entrepreneuriat durable et la responsabilité sociale. A cet égard, un "work shop" sera organisé en partenariat avec la commission européenne mardi au cyber parc de Sidi Abdellah sur l'innovation et le transfert technologique.

R. E.

AVANT LA RÉUNION DE LA BCE

L'euro progresse face au dollar

L'euro progressait légèrement face au dollar mardi, dans un marché prudent à deux jours de la réunion de politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE), et alors que le sort de l'Espagne, qui n'a toujours pas demandé de plan de sauvetage global, reste incertain.

L'euro valait 1,2910 dollar, contre 1,2896 dollar lundi. La monnaie unique européenne progressait face à la monnaie japonaise, à 100,84 yens contre 100,60 yens lundi soir. Le dollar aussi montait face à la devise japonaise, à 78,10 yens contre 78,01 yens lundi soir. L'Espagne, quatrième économie de la zone euro, est sous pression des marchés et d'une partie de ses partenaires européens pour demander son sauvetage financier, après un accord en juin sur une première aide pour ses banques. Par ailleurs, alors que persistent les incertitudes sur la santé financière de la zone euro, les cambistes guettaient également jeudi la réunion de politique monétaire de la BCE ainsi que la conférence de presse qui tiendra le président de l'institution Mario Draghi dans la foulée. Aux Etats-Unis, les investisseurs attendaient cette semaine la diffusion d'indicateurs sur le marché du travail de la première économie mondiale en septembre: les chiffres de l'emploi dans le secteur privé mercredi et surtout vendredi le rapport officiel mensuel sur l'emploi et le chômage, indicateur majeur pour évaluer la santé de l'économie américaine. Lundi, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed) a exhorté le Congrès et le gouvernement des Etats-Unis à prendre des mesures de soutien à la croissance économique pour soutenir l'effort exceptionnel fourni par la banque centrale. La livre britannique restait quasi stable face à l'euro, à 79,92 pence pour un euro, et progressait face au billet vert, à 1,6153 dollar. La devise helvétique reculait légèrement face à l'euro, à 1,2099 franc suisse pour un euro, et se stabilisait face au billet vert, à 0,9371 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1.779,28 dollars contre 1.787 dollars lundi soir. Lundi, le cours de l'or est monté à 1.791,45 dollars l'once, son plus haut niveau depuis mi novembre 2011.

RELIZANE, FORMATION PROFESSIONNELLE 3.600 nouveaux postes pour la session d'octobre

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans la wilaya de Relizane a consacré 3.600 nouveaux postes de formation, tous modes confondus, pour la rentrée d'octobre 2012, a-t-on indiqué à la direction concernée.

Sur ce nombre, 1.600 postes sont offerts pour la formation résidentielle dans 63 sections qu'assurent les Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de la wilaya.

S'ajoutent à ces postes de formation, 974 postes en apprentissage, 150 en cours du soir, 425 en formation de la femme au foyer et 150 destinés aux habitants en milieu rural. Par ailleurs, la direction du secteur a ouvert 30 postes dans la section de formation par le biais de "passerelles" et 350 autres au profit des détenus.

La prochaine rentrée professionnelle sera marquée par l'ouverture d'un nouveau CFPA de 300 postes, un internat de 60 lits et trois autres structures d'internat de 60 lits chacune aux CFPA des communes de Mediouna, Jdiouia et Mendes.

Le secteur dispose, dans la wilaya de Relizane, d'un institut spécialisé, 12 CFPA et d'un centre régional pour handicapés qui accueille les stagiaires des wilayas de l'Ouest du pays.

AÏN DEFLA

Nouvelles formations pour les "sans niveau"

De nouvelles facilitations ont été introduites, à la faveur de la prochaine rentrée professionnelle au profit des jeunes demandeurs de formation n'ayant pas le niveau de 4ème année moyenne requis, a-t-on appris dimanche dernier auprès de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels d'Aïn Defla. Il s'agit, notamment, du retour de spécialités et de branches en vigueur en 2007, lesquelles comprennent 80 spécialités destinées aux jeunes dont le niveau scolaire est réduit, a indiqué le directeur de la Formation professionnelle de la wilaya, Amar Khedroune.

Quelque 11.416 stagiaires rallieront, le 14 octobre prochain, les 37 structures de formation professionnelle éparpillées sur le territoire de la wilaya. Ils seront encadrés par 272 formateurs dont 62 professeurs spécialisés, rapporte l'APS. S'agissant des offres de formation pour la session d'octobre 2012, il est fait état de 6.185 postes dont 1.675 postes de formation résidentielle, 2.800 pour l'apprentissage, 320 pour les cours du soir, 920 pour les femmes au foyer, 260 pour la formation conventionnée et 180 pour les écoles privées, a souligné le même responsable.

Faisant état de l'existence de 161 équipements technico-pédagogiques au niveau des établissements de formation professionnelle, M. Khedroune a indiqué que 20 autres équipements du même genre allaient être réceptionnés.

Les sections informatiques des mêmes établissements seront, en outre, renouvelées, a-t-il estimé.

Les travaux de reconstruction des CFPA d'Aïn Defla et d'Amra ont été achevés tandis que ceux de l'INFSP de Aïn Defla le seront avant la fin de l'année en cours, a relevé la même source, ajoutant que la réception des CFPA de Tachta et Sidi Lakhdar aura lieu avant la fin de l'actuelle année scolaire.

APS

ORAN, COMMERCE INFORMEL

Démantèlement de 613 étals et 207 kiosques

Une pépinière, construite illicitement sur la RN 2 et cinq extensions de cafétéria dans la ville ont été, entre autres, également détruites lors d'une vaste opération de nettoyage.

PAR BOUZIANE MEHDI

Six cent treize tables d'étalage et deux cent sept kiosques de fortune ont été détruits lors d'une opération de démantèlement du commerce informel lancée le 10 septembre courant à Oran jusqu'au 27 du même mois, a révélé le chef de la daïra

Une pépinière, construite illicitement sur la RN 2 et cinq extensions de cafétéria dans la ville ont été également détruites lors de cette opération de nettoyage, a indiqué Mohamed Bouchamma.

Il a indiqué, d'autre part, que plus de 927 tonnes de décombres ont été enlevées durant la même période à la faveur de cette opération de "toiletage" où d'importants moyens, entre engins et camions, ont été mobilisés.

La campagne d'assainissement, qui a touché jusque-là les 12 secteurs urbains, s'est poursuivie dimanche au secteur urbain Akid-Lotfi, à l'est d'Oran où d'autres points noirs d'activités anarchiques ont été éradiqués, rapporte l'APS. D'autres sites et espaces publics de la ville d'Oran, occupés illégalement par des vendeurs, et des extensions anarchiques



seront incessamment évacués, a-t-on encore assuré. Cette opération d'éradication du commerce informel, qui se poursuivra dans le temps, est menée conjointe-

ment par les services de Police de la wilaya, la direction du Commerce et la commune d'Oran, a-t-on rappelé

B. M.

BLIDA, PLAN DE CIRCULATION

Portes ouvertes au Palais des sports

Des portes ouvertes sur le plan de circulation du Grand Blida se sont tenues dimanche au Palais des sports de Bab Sebt de la ville en direction des conducteurs des véhicules (toutes catégories confondues), à l'initiative de la direction des Transports de la wilaya. Cette manifestation entend informer les concernés et le public en général sur les résultats de l'étude du plan de transport du Grand Blida, réalisée récemment, et dont la mise en œuvre interviendra après le recueil des propositions émises en la matière par les visiteurs de ces portes ouvertes, a indiqué à l'APS le

responsable du secteur, Mounir Yaala.

Selon ce dernier, cet événement, organisé en coordination avec les services de la commune et l'Entreprise de gestion des transports et de la circulation, jusqu'au 4 du mois d'octobre, a pour objectif principal de "recueillir les propositions et observations des habitants de Blida concernant la circulation automobile au sein du Grand Blida, qui connaît un trafic des plus intenses."

Les avis des visiteurs de ces portes ouvertes "seront d'un grand apport dans la mise au point de la mouture finale de ce plan de circulation", réalisée après une

étude de plus de deux années pour une enveloppe de 8 millions de dinars, aux fins d'atténuer les encombrements caractérisant les rues de la ville de Blida, a ajouté M. Yaala.

Outre les solutions proposées, comme la création de trémies, des évitements et autres voies de déviation, ce plan de transport comporte un diagnostic général de l'état des lieux de la circulation automobile au sein du chef lieu de wilaya, ainsi que des enquêtes sur le terrain effectuées par le bureau d'études chargé de sa réalisation, a-t-on signalé.

APS

TEBESSA, CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES

210.000 hectares ciblés

La campagne labours-semailles 2012-2013, lancée officiellement dimanche dans la wilaya de Tébessa, se fixe comme objectif l'emblavement d'une superficie de plus de 210.000 hectares, ont indiqué les responsables du secteur agricole. Il a été précisé lors de la cérémonie de lancement présidée par le wali qu'une surface de 110.000 hectares est réservée à

l'orge, 90.000 ha au blé dur, 8.500 ha au blé tendre et le reste à l'avoine.

S'agissant des cultures de multiplication, près de 400 hectares ont été réservés pour la production de semences et 350 ha pour l'intensification céréalière, en sus de 4.000 autres ha réservés à la céréaliculture en irrigué dans la zone sud de la wilaya, a-t-on noté. La cérémonie de lancement de la

campagne labours-semailles a également été marquée par l'explication du contenu du programme de vulgarisation mené par les services techniques en direction des agriculteurs de la wilaya.

Des titres d'encouragement ont par ailleurs été remis aux fellahs ayant obtenu de bons résultats lors de la précédente campagne.

APS

ANNABA, UNE PREMIÈRE CHIRURGICALE

3 enfants sourds profonds reçoivent des implants cochléaires

Trois enfants sourds profonds, âgés entre 2 et 3 ans, ont reçu des implants cochléaires à l'issue d'interventions pratiquées au CHU de Annaba, a indiqué dimanche à l'APS le chef de ce service. Ces trois enfants, issus de Constantine et de Tiaret étaient porteurs de graves malformations des deux oreilles internes, ce qui rend "particulièrement déli-

cate la chirurgie par implant cochléaire", a précisé le professeur Abderrahmane Saidia. Cette association entre surdité profonde congénitale et malformation de l'oreille interne requiert une technique chirurgicale extrêmement délicate, a ajouté le même praticien. Transmises en direct sur écran géant à l'intention des résidents internes et externes en médecine, ces trois

opérations chirurgicales ont été réalisées par une équipe du service ORL du CHU de Annaba, assistée par un expert professeur du service ORL de Rennes (France). Entre 2007 et 2010, 342 enfants provenant de 25 wilayas du pays ont bénéficié de ce type d'intervention pour la pose d'implants cochléaires au service ORL du CHU de Annaba, selon un décompte officiel.

TIZI-OUZOU

Boudjima veut sa part de progrès

Bien que située à peine à vingt-deux kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, la commune de Boudjima peine à décoller. Les raisons de ce retard flagrant en matière de développement local sont multiples. Les responsables se rejettent la balle. Mais le citoyen reste la victime unique et éternelle d'un laisser-aller qui fait de leur vie quotidienne un véritable calvaire. Les problèmes dans cette commune de 20.000 habitants, il n'y a que ça, disent les personnes interrogées.

PAR LOUNES BOUGACI

Même les responsables locaux ne peuvent pas remettre en cause les plaintes de leurs concitoyens. Car comment cacher que cette commune, qui est pourtant très bien située géographiquement, ne jouisse même pas du minimum vital qui sied à une vie décente en l'an 2012, au moment où la technologie bat son plein et à l'instant même où des communes limitrophes sont loin de connaître le même triste sort que celui réservé à Boudjima. Il va sans dire que la responsabilité est partagée mais il est des questions qui ne trouvent aucune réponse comme par exemple le fait qu'en 2012 la commune de Boudjima connaisse encore un problème d'alimentation en eau potable des plus cruciaux. Le citoyen ne cesse de se demander pourquoi ce problème s'éternise au moment où, à un jet de pierre de là, un barrage d'eau gigantesque, celui de Taksebt, aurait pu constituer une parade définitive. Le problème d'eau dans la commune de Boudjima se pose durant les quatre saisons de l'année. Ce n'est pas seulement en été que l'eau est introuvable dans cette région, à l'instar de plusieurs autres communes de la même wilaya. Ici, même quand la pluie bat son plein, l'eau à boire reste une denrée rare. On évoque, à chaque fois, une multitude des raisons. Parfois, ce sont les conduites d'eau qui sont dans un piteux état. D'autres fois, il s'agit des châteaux d'eau qui se seraient vidés. A chaque saison, on chante une nouvelle chanson pour justifier l'injustifiable. La population s'est résolue à la résignation devant l'absence d'écoute de la part des responsables du secteur à l'échelle de la wilaya. Ce que ne comprennent pas les citoyens de la commune de Boudjima, c'est le fait qu'à cinq kilomètres seulement de cette localité l'eau coule à flots. Il s'agit de la commune de Ouaguenoun où ce genre de problèmes a été réglé depuis des lustres. L'absence de



fontaines où le citoyen pourrait s'approvisionner rend le problème encore plus complexe, sans oublier le fait qu'une citerne louée coûte pas moins de 1.400 DA. C'est dire à quel point vivre à Boudjima est loin de constituer une sinécure. Les choses ne vont pas mal uniquement dans le chapitre de l'eau potable. Boudjima est également privée de gaz de ville en dépit du fait qu'elle ne soit distante du chef-lieu de la wilaya que de 22 kilomètres. Des communes beaucoup plus enclavées dans la wilaya de Tizi-Ouzou ont eu la chance de bénéficier de projets de raccordement au réseau de gaz de ville et peuvent ainsi se permettre de traverser la saison hivernale en toute quiétude et sans se soucier, outre mesure, des pénuries de gaz butane qui gâchent le plaisir de voir et de profiter de la beauté de la neige. La commune de Boudjima semble être toujours le dernier maillon de la chaîne. Le problème d'absence de gaz de ville crée des pénuries et des pressions indescriptibles à chaque fois que l'hiver est à nos portes. L'exemple de l'hiver dernier a été édifiant et la population des différents villages de la commune, comme Isseradjén, Tikatine, Yaskrene, Agouni Oufekous, Ichetwanene,

n'est pas loin d'en oublier les stigmates. Boudjima, c'est aussi un état des routes qui sont loin d'être praticables. La route qui relie le chef-lieu communal à Tarihant, le plus grand village, est très étroite et fait que conduire sur ce tronçon de cinq kilomètres n'est pas du tout chose aisée. La même route est également défoncée tout au long de la même distance. C'est le cas également de la route reliant Boudjima à Afir, l'autre village le plus important. Mais le réseau routier est également dégradé même dans le chef-lieu de la commune. Souvent, pour ne pas dire tout le temps, la circulation est bloquée car aucun conducteur ne peut ne pas s'arrêter pour manœuvrer, tant bien que mal, afin de ne pas occasionner des dégâts à son véhicule. L'absence de prise en charge des problèmes urgents dans cette commune est également lié au fait que les comités des villages de cette localité sont presque gelés. Il n'y a pratiquement aucune trace de leur existence. Certains d'entre eux se réveillent en revanche à l'occasion de la tenue d'élections locales ou parlementaires, mais on le devine, c'est juste pour des buts électoralistes. Qui va

donc protester et frapper à la porte des responsables si ce n'est les comités de villages ? En l'absence de ces derniers sur le terrain, les citoyens, chacun en ce qui le concerne, tentent tant bien que mal de se prendre en charge soi-même. Ceux, qui ont la chance d'être véhiculés, sont ceux qui sont le moins à même de pâtir de ces difficultés de la vie quotidienne. Les voitures sont ainsi utilisées pour ramener de l'eau et pour transporter des bonbonnes de gaz butane. Quant aux autres familles, la tâche de ramener de l'eau incombe souvent aux femmes, lesquelles comme au beau vieux temps (pas aussi beau que ça), parcourent de longues distances pour ne pas mourir de soif. Idem pour le gaz. Les citoyens se servent de leurs muscles pour s'en approvisionner. La vie dans la commune de Boudjima expose les jeunes de la localité et ils sont très nombreux, à des choix extrêmes. L'un de ces derniers, c'est de partir ailleurs pour gagner son pain. Certains choisissent la capitale, le Sud ou Oran et d'autres, et ils sont encore beaucoup plus nombreux, sont partis à l'étranger, en France, aux Etats-Unis ou au Canada. Même les jeunes filles n'ont pas échappé au phénomène de l'émigration surtout avec la menace du mariage tardif qui les guette. Dans la commune de Boudjima, en dehors des magasins commerciaux privés, qui poussent comme des champignons, il n'y a pratiquement aucune autre activité. L'Etat n'y a implanté aucun projet à même d'assurer des débouchés aux enfants de la cité. Quant aux loisirs et aux activités qui peuvent décompresser un tant soit peu les jeunes, il ne faut même pas en rêver. La vie dans la commune de Boudjima, c'est aussi des problèmes de transport très désorganisés. Ce n'est pas demain que le vie reprendra ses droits dans cette région qui n'a pas été gâtée par les responsables qui sont en charge de répartir les projets de la wilaya.

L. B.

Les jeunes face à la drogue

Dans la région de Boudjima, l'oisiveté est en train de ravager la jeunesse. Les fléaux sociaux ne cessent de faire tâche d'huile surtout depuis la délocalisation de la brigade de gendarmerie suite aux événements de 2001. Aujourd'hui, consommer la drogue dans n'importe quel village de cette commune et même au niveau du chef-lieu communal est devenu un acte des plus banals. « Chez nous, la drogue se vend en plein jour, au vu et au su de tout le monde », nous confirme-t-on. Les victimes de ce phénomène sont d'abord les jeunes, pas seulement eux, car même les adultes sont en proie à ce poison qui tue lentement mais sûrement. La situation est, depuis des années, alarmante. Mais à l'instar des autres problèmes que vit la commune, celui-ci est resté sans aucune prise en charge. De jour comme de nuit, des individus devenus accros de la drogue passent leur temps à fumer des joints et à vivre dans un paradis artificiel dont les conséquences fâcheuses finissent par se manifester tôt ou tard. Certains commencent très jeunes, nous confie-t-on sur place. Des élèves du



collège en sont déjà dépendants. Quant aux adultes, le nombre de drogués est très élevé, nous indique-t-on dans les différents villages parcourus. Pourtant, les services de sécurité notamment la police, a procédé à maintes reprises à des arrestations, après investigations. Des vendeurs de drogues ont été arrêtés et jugés mais le fléau n'a pas cessé pour autant. Le chômage à lui seul et l'absence d'activités de loisir ne justifient pas cette affluence sur la drogue dans une commune où la vie sociale existe

pourtant et où l'individualisme est encore loin de constituer un mode de vie. C'est plutôt à un effet d'entraînement qu'on assiste. Les gens, surtout les jeunes, ont une grande attraction à l'imitation, surtout concernant les choses faciles à exécuter. Par exemple, nous explique un enseignant de 58 ans, ces jeunes croient à tort d'ailleurs, qu'il est plus facile de noyer leurs problèmes dans des joints que de faire des efforts pour les affronter. L'absence de sensibilisation, notamment dans les écoles, est pour beaucoup, ajoute notre interlocuteur. Car, selon lui, la meilleure manière de se prémunir contre la consommation de la drogue, c'est d'abord et surtout de ne jamais commencer en sachant d'avance à quoi on s'exposerait en faisant. Il devient de plus en plus urgent que des mesures soient prises afin d'endiguer ce phénomène dans une région qui est pourtant connue pour être très paisible. En attendant des réactions de la part de ceux qui devraient le faire, certains jeunes de la commune de Boudjima, très nombreux du reste, continuent de mourir à petit feu.

L. B.

Une commune dépendant de... trois daïras

C'est un cas des plus burlesques, celui où se trouve la commune de Boudjima. Avant le découpage administratif de 1984, cette dernière dépendait de la commune de Ouaguenoun et de la daïra de Makouda. Mais depuis, la région a été érigée en commune. Il se trouve que depuis cette année, Boudjima dépend administrativement de pas moins de trois daïras en même temps. Ainsi, concernant l'établissement des cartes d'identité et des permis de conduire, le citoyen de cette localité doit s'adresser à la daïra de Makouda. Pour les cartes grises, le tribunal et les impôts, le même citoyen doit se rendre aux services concernés dans la daïra de Tizirt-sur-Mer. Et enfin, s'agissant de tout ce qui est inhérent à la sécurité sociale et aux dépôts de plaintes, c'est dans la daïra de Ouaguenoun que le citoyen de Boudjima doit régler ses affaires. Un véritable casse-tête et une situation kafkaïenne qui ne cesse de s'éterniser. Un cas unique dans notre pays.

L. B.

LÉGISLATIVES EN GÉORGIE

L'opposition crie victoire

Des milliers de partisans de l'opposant Bidzina Ivanichvili ont célébré leur joie après l'annonce de sondages réalisés à la sortie des urnes.

La Géorgie attendait, mardi, les résultats des législatives qui s'annoncent serrés, tandis que la principale coalition d'opposition du milliardaire Bidzina Ivanichvili crie victoire sur le parti du président Mikheïl Saakachvili qui domine la vie politique depuis 2003.

Des milliers de partisans du Rêve géorgien de Bidzina Ivanichvili ont célébré leur joie dans la nuit de lundi à mardi après l'annonce de sondages réalisés à la sortie des urnes plaçant l'opposition en tête, mais le système électoral complexe alliant scrutin proportionnel et majoritaire pourrait permettre au parti de Mikheïl Saakachvili de conserver sa majorité au Parlement.

Après le dépouillement des bulletins dans 11,1% des bureaux de vote pour les sièges répartis à la proportionnelle, le Rêve géorgien de Bidzina Ivanichvili recueille 54,61% des voix contre 40,44% pour le Mouvement national unifié du président Saakachvili, a précisé la Commission électorale. Le taux de participation était de 61%, selon la Commission électorale.

Le parti de Mikheïl Saakachvili fait face à son plus grand défi depuis son arrivée au pouvoir dans ce pays du Caucase de 4,5 millions d'habitants après la «Révolution de la rose» en 2003, qui avait chassé l'ancien président Edouard Chevardnadze, ex-chef de la diplomatie soviétique.

La lutte politique s'est renforcée après la publication il y a deux semaines de vidéos de scènes de torture de détenus dans une prison de Tbilissi, qui a donné lieu à des manifestations dans le pays, mettant le parti au pouvoir dans une situation délicate. «Nous avons gagné ! Le peuple géorgien a gagné», a déclaré Mikheïl Ivanichvili dans un discours retransmis par la chaîne de télévision d'opposition TV9.

R.I./Le Point

AFGHANISTAN

25 talibans tués en 24 heures

Vingt-cinq insurgés talibans ont été abattus et 30 autres arrêtés lors d'opérations conjointes menées ces dernières 24 heures par les forces afghanes appuyées par les troupes internationales dans plusieurs régions d'Afghanistan, a indiqué le ministère afghan de l'Intérieur.

«La police nationale afghane, l'armée afghane et les forces de la coalition dirigées par l'Otan ont lancé dix opérations conjointes, tuant ainsi 14 insurgés talibans et en capturant 30 autres au cours des dernières 24 heures», a précisé le ministère dans un communiqué.

Des quantités d'armes ont été également saisies lors de ces opérations.

SYRIE, UTILISATION D'ARMES CHIMIQUES

L'Iran avertit Damas

L'armée syrienne a violemment bombardé ce mardi à l'aube plusieurs localités de la province de Damas, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), et envoyé des renforts à Alep, enjeu majeur du conflit.

A Douma, ville rebelle au nord-est de la capitale, deux civils ont été tués dans des bombardements des forces gouvernementales au petit matin, selon l'OSDH. Parallèlement, six soldats ont été tués dans une attaque lancée par les rebelles contre un centre médical dans la ville où sont stationnés les militaires. «L'armée a transformé ce centre en caserne et ses snipers y étaient positionnés», a indiqué Rami Abdel Rahmane, président de l'OSDH.

Citant des habitants de Douma, le quotidien proche du pouvoir *al-Watan* a indiqué que la ville «connaît la plus violente opération —de l'armée contre les rebelles— depuis le début de la crise, ce qui est signe de la détermination de l'armée à y écraser les hommes armés».

La ville de Zabadani, autrefois une destination touristique importante pour ses vues panoramiques et son climat doux, a été également bombardée à l'aube alors qu'elle est assiégée depuis des mois par l'armée.

Toujours dans la région de Damas, la localité de Yabroud a été violemment bombardée à l'artillerie lourde et au mortier, selon les Comités locaux de coordination (LCC), un réseau de militants.

La fin de la bataille d'Alep ?

Le quotidien officiel *al-Baas* évoquait, mardi, l'approche de «la fin des opérations de sécurité dans l'ensemble de la province de Damas». Les forces gouvernementales «ont détruit de nombreux stocks d'armes et saisi de grandes quantités de munitions et d'équipements dont des mitrailleuses fabriquées en Israël».

«De nouveaux renforts sont arrivés pour soutenir les unités de l'armée déployées dans la ville et qui combattent des hommes armés désormais fatigués et qui commencent à fuir vers leurs villes et villages dans la province d'Alep et ailleurs», écrit *al-Watan* mardi. «Ceci est un signe de la détermination de l'armée syrienne pour gagner au plus vite la



bataille d'Alep», ajoute-t-il. Ailleurs dans le pays, à Alep (Nord), deuxième ville du pays, le quartier de Hanano City a été violemment bombardé à l'aube, faisant des blessés, d'après l'OSDH. Lundi, de violents combats entre soldats et rebelles se sont déroulés aux abords des souks d'Alep, joyau historique classé par l'Unesco dans la métropole du Nord. De nouveaux affrontements ont éclaté avant l'aube dans la vieille ville, ont affirmé des habitants.

Dans la province d'Idleb (Nord-ouest), deux civils ont péri dans le bombardement de villages où sont retranchés des rebelles, et à Deraa (Sud), un civil a été tué par les balles des forces régulières. Lundi, près de 160 personnes ont péri et la journée a été marquée par des raids aériens qui ont coûté la vie à au moins huit enfants dans cette région.

Au moins 11 personnes en majorité des civils ont péri en Syrie hier, selon un bilan provisoire de l'OSDH, qui se base sur un large réseau de militants et de médecins à travers le pays et dont les bilans dépassent chaque jour la centaine de morts.

Les armes chimiques, la ligne rouge

L'Iran a averti implicitement lundi son allié syrien que l'éventuelle utilisation d'armes chimiques ferait perdre au gouvernement syrien toute légitimité.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Ali Akbar Salehi, a déclaré que «si

cette hypothèse se vérifiait (...), ce serait la fin de tout». «Si un pays quel qu'il soit, y compris l'Iran, utilise des armes de destruction massive, c'est la fin de la validité, de la légitimité (...) de ce gouvernement», a-t-il affirmé. «Les armes de destruction massive, nous l'avons dit, sont contre l'humanité, c'est quelque chose qui n'est pas acceptable du tout». a ajouté le ministre lors d'un débat organisé par le Council on Foreign Relations, un centre d'études américain. Les forces iraniennes ont été victimes d'attaques au gaz de combat par les troupes irakiennes lors de la guerre entre les deux pays (1980-1988), comme l'a rappelé Ali Akbar Salehi.

Plusieurs responsables occidentaux ont mis en garde Damas contre la tentation d'utiliser son arsenal chimique contre l'opposition ou les risques de voir celui-ci tomber aux mains de groupes extrémistes.

Damas avait reconnu pour la première fois, fin juillet, posséder des armes chimiques et avait menacé de les utiliser en cas d'intervention militaire occidentale, mais jamais contre sa population. Washington avait alors qualifié cette éventualité de «ligne rouge».

Du côté de la Syrie, le ministre des Affaires étrangères, Walid Mouallem, a accusé lundi les Etats-Unis d'utiliser le prétexte des armes chimiques pour tenter de renverser le régime syrien, comme ils l'ont fait en Irak.

R.I./Agence

TUNISIE, REVENDICATIONS POPULAIRES

La région de Sidi Bouzid paralysée par des grèves

Quelques centaines de personnes ont manifesté, lundi à Sidi Bouzid, et des enseignants ont observé une grève, pour dénoncer l'arrestation de manifestants la semaine dernière dans cette région, a rapporté l'agence de presse TAP.

La grogne a également gagné la région limitrophe de Kasserine, dans le Centre-ouest, où une grève générale paralysait la localité de Laâyoune (22.000 habitants) pour protester contre l'exclusion et le chô-

mage qui atteint le taux de 50%, selon des correspondants de presse. A Sidi Bouzid, les protestataires ont défilé dans le centre-ville avant de se rassembler face au siège du gouvernorat (préfecture), réclamant, notamment, la démission du gouverneur, d'après la TAP. Par ailleurs, une grande partie des enseignants du secondaire ont refusé de travailler lundi, un collègue faisant partie des manifestants dont ils réclament la libération. Douze personnes avaient été arrêtées

mercredi après plusieurs jours de protestations contre le chômage et la précarité, et de nouvelles interpellations s'étaient produites le lendemain. Sidi Bouzid a été le berceau de la révolte qui a renversé l'ancien président Zine El-Abidine Ben Ali en janvier 2011.

La région accuse l'actuel gouvernement dominé par le parti Ennahda d'ignorer les revendications populaires, en particulier la création d'emplois.

APS

LIBYE, MORT DE KADHAFI

Un officiel libyen accuse les services français

Selon des informations du journal italien le Corriere della Serra, le colonel Mouammar Kadhafi aurait été tué par un agent des services de renseignement français. Le mérite de la capture de Muammar Kadhafi, l'ex-chef d'Etat libyen, le 20 octobre 2011, reviendrait aux services secrets français, selon le Corriere della Serra.

Le coup de feu mortel à la tête du colonel libyen aurait été tiré par un agent des services secrets français et non par les hommes des Brigades révolutionnaires libyennes. Ce n'est pas la première fois que la version officielle de la capture et de la mort du Raïs est mise en doute. Mais selon le quotidien romain, de nouveaux éléments très précis ont été livrés il y a deux jours par Mahmoud Jibril, ancien Premier ministre du gouvernement de transition et aujourd'hui président du Conseil exécutif du Conseil national de transition (CNT). «Un agent étranger était infiltré avec les brigades révolutionnaires pour tuer le colonel Kadhafi», a déclaré ce dernier dans une interview livrée à la télévision égyptienne Dream TV, basée au Caire.

Un agent étranger infiltré avec les brigades révolutionnaires

Au sein des cercles diplomatiques occidentaux basés à Tripoli, des informations auraient toujours circulé quant à une implication des services de renseignement français. Si effectivement des agents étrangers accompagnaient les hommes des brigades révolutionnaires pour assassiner Muammar Kadhafi, «ce ne pouvait être que des agents français.» Un raisonnement vraisemblable en raison du soutien de l'Otan, renforcé par le gouvernement de Nicolas Sarkozy, à la révolution de l'époque. Au-delà, certains proches de Kadhafi menaçaient de livrer des informations sur les relations entre le président français et le chef d'Etat libyen, notamment le versement d'une importante somme d'argent pour financer la campagne électorale de 2007. «De nombreux pays, dont la France en tête, avaient toutes les raisons d'essayer de faire taire le colonel Kadhafi le plus rapidement possible», estime un agent diplomatique en poste à Tripoli sous couvert d'anonymat.

Localisé via son portable satellite

Ces révélations seraient renforcées par d'autres informations dévoilées au journal *le Courrier*, à Benghazi, par Rami El-Obeïdi, ancien responsable des relations avec les agences de renseignement étrangères au nom du Conseil national de transition (l'ancien organe autonome de révolutionnaires libyens). Kadhafi aurait été localisé à Syrte grâce à ses échanges avec le gouvernement syrien via son téléphone satellite Iridium. Avec ces informations, la localisation du dictateur était un jeu d'enfant pour les experts de l'OTAN. Cette nouvelle version de la mort de Muammar Kadhafi surgit au moment où a été officialisé le décès d'un de ses meurtriers présumés. Omran Ben Chaaban, un jeune Libyen de 22 ans, décédé lundi dans un hôpital parisien. Enlevé en Libye par des partisans de l'ex-chef de l'Etat et gravement blessé par balles, il avait bénéficié d'un visa humanitaire. Cet étudiant en électricité était apparu à plusieurs reprises dans des vidéos brandissant le revolver en or de l'ancien homme fort du pays. Il a succombé lundi 25 septembre des suites de ses blessures dans un hôpital parisien, selon une source du Quai d'Orsay.

Il y aura une enquête sur la mort de Kadhafi

A Misrata, vendredi 21 octobre, des centaines de Libyens se sont pressés pour voir la dépouille de leur ancien dirigeant. Le président du Conseil national de transition (CNT), Moustapha Abdeljalil, a annoncé, lundi, la création d'une commission d'enquête sur les circonstances controversées de la mort de l'ex-dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi. «Pour répondre aux requêtes internationales, nous avons commencé à mettre en place une commission chargée d'enquêter sur les circonstances de la mort de Mouammar Kadhafi dans l'accrochage avec son entourage au moment



de sa capture», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Benghazi, dans l'est du pays. La veuve de Kadhafi a réclamé une enquête aussitôt après avoir appris la mort de l'ancien guide libyen. Plusieurs organisations internationales, dont l'Onu, appuyée par les Etats-Unis, avaient aussi demandé que toute la lumière soit faite sur les circonstances de la mort, jeudi dernier, de Mouammar Kadhafi, après avoir été capturé vivant. De son côté, le ministre britannique de la Défense, Philip Hammond, a estimé, dimanche, que la «réputation» des nouvelles autorités libyennes avait été «un peu ternie» par la mort de l'ex-dirigeant. «Ce n'est pas une façon de procéder, ce n'est pas la façon dont nous aurions aimé que cela se passe», a-t-il insisté.

Le rapport d'autopsie n'était «pas fini»

Le médecin qui a pratiqué, dimanche matin, l'autopsie du corps de Kadhafi, le Dr Othman El-Zentani, chef du service national de médecine légale, a déclaré que l'ex-dirigeant libyen avait été «tué par balles» mais s'est refusé à donner plus d'informations, précisant que son rapport n'était «pas fini». Les nouvelles autorités libyennes affirment que l'ancien dirigeant a été tué d'une balle dans la tête lors d'un échange de tirs. Mais des témoignages et les vidéos tournées au moment de son arrestation évoquent d'autres hypothèses, notamment celle d'une exécution sommaire.

Un proche de Kadhafi raconte les derniers jours du «Guide»

Depuis sa prison, un proche de Mouammar Kadhafi raconte les dernières semaines du "Guide", terré à Syrte sous les bombes jusqu'à sa mort le 20 octobre. Un homme "déprimé, inquiet" qui préférerait "mourir en Libye qu'être jugé" par la Cour pénale internationale (CPI). Selon un proche de Kadhafi, Mansour Daou, ex-chef des services de sécurité intérieure, le mandat d'arrêt lancé fin juin par la CPI contre le colonel et ses proches pour crimes contre l'humanité a renforcé son jusqu'au-boutisme, qui lui aura été fatal. Kadhafi disait : «Je préfère mourir en Libye plutôt qu'être jugé par Moreno-Ocampo (ndlr : le procureur de la CPI)», raconte-t-il depuis sa prison de Misrata. Le 19 août, poursuit-il, alors que les forces du Conseil national de transition (CNT) sont aux portes de Tripoli, Kadhafi file dans sa ville natale de Syrte, où il se sait populaire. Quatre jours plus tard, les pro-CNT entrent dans sa

résidence de Bab al-Aziziya, à Tripoli. Au début, l'ex-dictateur vit dans un hôtel de Syrte. Mais les pro-CNT atteignant les faubourgs mi-septembre, il change ensuite de logement quasi quotidiennement par mesure de sécurité. Ses approvisionnements se réduisent, les bombes commencent à pleuvoir, les combats s'intensifient, dévastant la cité. L'électricité et l'eau courante sont coupées, la nourriture se fait rare. Celui qui veillait sur sa sécurité décrit un homme «déprimé, très inquiet». «C'était très inhabituel de le voir comme ça», dit-il. Pour passer le temps, il «lisait des livres, prenait beaucoup de notes, faisait des siestes. C'est Mouatassim (ndlr : son fils) qui commandait les combattants. Kadhafi ne s'est jamais battu. Il était vieux», explique l'ex-dignitaire.

Berlusconi, Sarkozy, Erdogan : «Ses amis l'avaient abandonné»

Le 19 octobre, la situation est désespérée : le dernier carré est encerclé dans le quartier numéro 2 de Syrte, pilonné par les bombes du CNT et de l'Otan. Décision est alors prise de partir vers le Sud, vers le Wadi Djaref, près du village natal de Kadhafi. «Une erreur monumentale», pour M. Daou : «C'était une idée de Mouatassim. Il y avait environ 45 véhicules, 160 à 180 hommes, certains blessés. Le départ devait se faire le lendemain matin vers 3h30 du matin, mais on a traîné trois ou quatre heures avant de partir (...), parce que les volontaires de Mouatassim étaient mal organisés», raconte-t-il. Le convoi s'ébranle après l'aube, et est rapidement repéré par l'Otan qui déclenche une frappe aérienne. Les pro-CNT viennent finir le travail, tuant ou capturant les survivants. Blessé, Kadhafi est retrouvé caché dans un tuyau d'écoulement des eaux passant sous la route où son dernier convoi a été intercepté. Il est pris par les combattants de Misrata qui tiennent alors leur revanche : il est roué de coups, insulté, humilié. Deux heures plus tard, il est mort, une balle dans la tête, une autre dans la poitrine. De toutes façons, «Kadhafi savait que c'était fini (...) depuis que ses troupes avaient été repoussées de Misrata», un des fiefs de l'insurrection, le 25 avril, et devenait depuis «de plus en plus nerveux», se rappelle Mansour Daou. «Il était aussi sous pression parce que ses amis l'avaient abandonné, Berlusconi, Sarkozy, Erdogan, Tony Blair. Ca l'a miné, il les considérait comme des amis proches», ajoute-t-il.

R. I./ Le Parisien.fr

COOPÉRATION AUSTRALO-ALGÉRIENNE EN MÉDECINE ORTHOMOLÉCULAIRE

Pr George Birkmayer, invité d'honneur du séminaire de la SAMNO

Le professeur en biologie, George Birkmayer, de l'Université de Graz, en Autriche, sera l'invité d'honneur du Dr Ilyès Baghli, président de la Société algérienne de nutrition et de médecine orthomoléculaire, pour le 5^e Séminaire du Cycle I de formation continue en nutrition et en médecine orthomoléculaire, qui se tiendra les 12 et 13 octobre 2012 à l'EGTC El-Hamma.

George Birkmayer, MD, PhD, est un scientifique de renommée mondiale. Il est l'auteur de plus de 150 publications scientifiques et a donné plus de 100 conférences partout dans le monde sur ses recherches autour du cancer et de la neuropharmacologie liée à la maladie de Parkinson, l'alzheimer et la dépression.

Il est professeur au département de chimie médicale de l'université de Graz, en Autriche, et impliqué dans une variété de projets de recherche en cours sur le NADH. Il est également Professeur invité aux Universités de Beijing, Xi'an et Guangzhou en Chine ainsi que le président de l'Académie internationale de marqueur des tumeurs en oncologie (IATMO), New York. Il est Fellow de l'American College of Nutrition et membre de l'Académie des sciences de New York. Au cours des 20 dernières années, son travail était axé sur les différentes applications thérapeutiques de NADH. Prof Birkmayer, MD, PhD, est un chercheur de renommée mondiale biochimique et a été le premier à identifier l'importance de NADH dans le développement cellulaire et de transmission d'énergie pour

toutes les fonctions corporelles et des organes. Il est le directeur médical de l'Institut pour la thérapie Birkmayer de Parkinson à Vienne, qui a traité plusieurs milliers de patients souffrant de la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer et la dépression. Il est le fondateur et président des produits pharmaceutiques et les laboratoires Birkmayer. En outre, le professeur Birkmayer est professeur à l'Université de Graz, en Autriche et en tête de sa division de neurochimie au Département de chimie médicale. Il est également professeur invité à l'université de Pékin et Canton, en Chine et le secrétaire général de l'Académie internationale d'oncologie Tumor Marker à New York. Il est l'éditeur européen du *Journal of Oncology* tumor marker et un membre de la *Revue de la recherche expérimentale sur le cancer et clinique*.

Dr Walther Birkmayer (le père du professeur George Birkmayer) a reçu quatre doctorats honorifiques pour son travail révolutionnaire sur la NADH et Sir John Eccles, lauréat du Prix Nobel et le chimiste décrit la découverte des avantages de la co-enzyme 1.



Les vérités du Pr Birkmayer à propos de la NADH

La NADH, l'abréviation de Nicotinamide Adénine Dinucléotide, est également connue comme Coenzyme Le réduite.

Elle est présent dans chaque cellule vivante, où plus d'un millier catalysent les réactions métaboliques. Les fonctions biologiques les plus importantes de la NADH sont les suivants :

- 1- Elle est la pile à combustible pour la production d'énergie.
- 2- Elle joue un rôle clé dans la réparation de l'ADN et les lésions cellulaires.
- 3- Elle améliore le système immunitaire cellulaire.
- 4- Elle est l'antioxydant le plus puissant.

Une étude récente a montré que la NADH peut augmenter les niveaux d'ATP dans la cellule, qui est donc en mesure de mieux s'acquitter de ses fonctions si elle est fournie avec une plus grande charge de l'énergie ATP. Ainsi, en fournissant à la NADH cellule, il peut produire des molécules qui sont cruciaux pour la régulation cellulaire. La NADH joue également un rôle essentiel dans la réparation des dommages cellulaires et l'ADN. La régulation de l'expression génique, la progression du cycle cellulaire, la stimulation de la réparation de l'ADN et la mort cellulaire programmée sont des mécanismes importants pour le maintien de la croissance normale et la antimutazone. Des études effectuées dans notre laboratoire ont montré que le NADH peut stimuler la biosynthèse des facteurs cellulaires endogènes, qui peut sauver les cellules de apoptosici dommages. La NADH ne pas augmenter la résistance des cellules PC12 à dommages à l'ADN induite par la doxorubicine et est capable de réparer les dommages à l'ADN. Favorise également la survie et la différenciation en ajustant la protéine codée dal'oncogene c-myc. La NADH soutient le processus de réparation de l'ADN en régulant l'expression de p53, bcl-12 dans PC12 dommages cellulaires causés par la doxorubicine. Cela indique que la NADH peut agir comme un agent chimio-prévention. La NADH joue



également un rôle crucial dans le déclenchement de l'oxydation biologique et réguler l'expression des récepteurs membranaires et des glycoprotéines. En outre, la NADH stimule la biosynthèse de l'interleukine-6 (IL-6) qui est une composante importante du système immunitaire cellulaire. La NADH est l'un des meilleurs piégeurs des radicaux libres. Le chimiotoxicité NADH et protège contre les rayonnements. Lorsque les cellules ont été incubées avec le cisplatine, un des agents les plus couramment utilisés chimiothérapeutiques, l'expression de p53 et bcl-12 a montré une régulation négative de plus de 90%. Incubation de cellules détruites par le NADH induit un processus de réparation. Sur la base de ces rapports et des différentes fonctions biologiques, ENADA

(nom commercial de la forme brevetée stabilisée et oralement absorbable NADH) a été utilisé dans le traitement de certains types de cancer chez l'homme, telles que les tumeurs dans le poulmon, du sein, du côlon, la prostate et du cerveau, provoquant la réduction de la masse tumorale ou sa rémission. Une forme stabilisée de la NADH a été développée par le Prof Dr Birkmayer George. Le losange stabilisée développée par le Prof Birkmayer et son équipe est la seule brevetée, stabilisé, résorbable, sous forme orale de NADH et est le résultat de décennies de recherche et de la toxicologie et les études de sécurité étendue. De nombreuses études ont montré qu'il augmente la production cellulaire de l'ATP, le composé de l'énergie naturelle de stockage dans le corps.

PARKINSON, ALZHEIMER, DÉPRESSION...

De nouvelles approches thérapeutiques

La question est pouvons-nous augmenter la production d'ATP dans les cellules en les exposant à la coenzyme-1 (NADH).

La réponse est oui, nous le pouvons, comme cela a été montré sur des cellules cardiaques isolées. Lorsque les cellules sont incubées cœurs avec le NADH une augmentation de 30% de la production d'ATP est observée. Grâce à cela, la vitalité et la durée de vie de ces cellules cardiaques sont augmentées. La même observation a été faite avec des globules rouges. Cette découverte a eu des implications pour la durée de vie du don de sang et aussi pour l'extension de la durée de conservation d'organes transplantables. Un brevet pour cet effet de NADH est en attente. Ce système de pile à cœur permet de tester coenzymes et autres substances pour lesquelles un effet énergétique croissante a été revendiquée. De toutes les substances testées jusqu'ici, y compris NAD (la forme oxydée du NADH), nicotinamide (vitamine B3), coenzyme Q10, de créatine, carnitine, caféine seule NADH augmente effectivement la production d'ATP dans ces cellules. NADH comme forme biologique de l'hydrogène est une substance très sensible qui se dégrade rapidement, même à l'état sec lorsqu'il est mélangé avec du lactose l'ingrédient le plus commun de médicaments. L'auteur a réussi à stabiliser le NADH et le transposer dans une forme de comprimé dans lequel le NADH est stable pendant au moins 2 ans. Cette formulation, breveté au niveau mondial est disponible commercialement sous le nom de marque ENADA™. Basé sur la protection du brevet de ce produit de nombreuses études ont été réalisées GCP aux États-Unis ainsi qu'en Europe. Dans un FDA a approuvé l'étude contre placebo en double aveugle contrôlée il a été constaté que le NADH conduit à une amélioration de certaines fonctions cognitives chez les patients avec la maladie d'Alzheimer. Un autre approuvé par la FDA étude en double aveugle chez des patients souffrant du SFC (syndrome de fatigue chronique) a révélé que plus de 80% des patients ont été soulagés de leur fatigue après une période de 6 mois de traitement avec 10 mg par jour NADH. Dans une autre étude de l'effet de NADH sur les performances cognitives des individus âgés sains moyennes après privation de sommeil pendant 24 heures a été testé à l'Université Cornell. Les sujets prenant 20 mg de NADH a fait non seulement de mieux en termes de performance cognitive que les sujets du groupe placebo, mais fait plus de 3 fois mieux que les mêmes sujets à la ligne de base, après une nuit de sommeil complète. En d'autres termes, le NADH améliore les performances cognitives chez des individus sains et en raison de son énergie effet d'augmentation pour le cerveau, il peut empêcher MCI (Mild Cognitive Impairment) ainsi que la maladie d'Alzheimer. Comme la plupart des cellules cancéreuses présentent une carence en ATP et NADH peut augmenter l'énergie ATP dans les cellules de cette coenzyme a été donné à des patients cancéreux dans un essai ouvert. 17 cancers de la prostate des patients atteints d'un carcinome histologiquement prouvé ont été guéris dans les 3 à 5 mois avec une dose quotidienne de 40 mg de NADH. Un certain nombre de patients atteints d'un carcinome mammaire ont été guéris entre 6 mois avec la même dose quotidienne de NADH. Plus de 60 patients atteints de cancer ont été traités jusqu'ici avec le NADH plupart d'entre eux sont indemnes de la maladie ou ne montrent pas de progression de la tumeur. L'augmentation de l'énergie physique et mentale a été signalée dans tous les patients atteints de cancer en prenant NADH. Le mécanisme d'action de NADH est basée sur l'altitude de l'ATP intracellulaire. Ainsi NADH peut être une approche raisonnable pour de nombreux maux notamment celles fondées sur les dysfonctionnements mitochondriaux.



ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Voulez-vous, professeur, vous présenter à nos lecteurs ?

Pr George Birkmayer : Je suis docteur en biochimie et, depuis 1982, professeur de médecine à l'université de Graz (Autriche). Professeur invité aux universités de : New York, Philadelphie, (Etats-Unis), Montréal (Canada), de Beijing, Guangzhou et Xi'An (Chine). Fellow de l'American College of Nutrition. Président de l'Académie internationale de marqueur tumoral (IATMO), New York. Découvreur de l'effet thérapeutique de NADH (coenzyme-1).

Que connaissiez-vous de l'Algérie avant votre invitation par le docteur Ilyès Baghli, président de la SAMNO ?

Tout d'abord, permettez-moi de présenter mes vifs remerciements au Dr Ilyès Baghli qui m'a invité à son séminaire et pour l'intérêt qu'il porte à ma découverte de la NADH. C'est ma première visite en Algérie. J'ai entendu beaucoup de bonnes choses à propos de l'Algérie et de son peuple accueillant et

PR GEORGE BIRKMAYER, AU MIDI LIBRE

«LA NADH AUGMENTE L'ÉNERGIE DANS CHAQUE CELLULE»

ouvert. J'ai donc hâte de visiter votre pays avec beaucoup d'intérêt.

La NADH sera le thème de votre conférence ; pouvez-vous nous parler de cette molécule en quelques lignes ?

Aussi appelé coenzyme NADH-1, c'est la forme biologique d'hydrogène. En contact avec le corps, elle réagit avec l'oxygène dans la cellule et produit de l'énergie. La NADH est le combustible pour la production d'énergie dans chaque cellule vivante. Elle est fabriquée à partir de la nourriture sur certains processus métaboliques dans la cellule.

Quels sont les bienfaits thérapeutiques de la NADH ?

La NADH augmente l'énergie dans chaque cellule. Dans notre laboratoire à l'Université de Graz, nous avons démontré que la NADH peut être transportée de l'extérieur de la cellule et augmente l'énergie sous forme intermédiaire énergétique cellulaire, ou Adénosine Tri-Phosphate (ATP.) Plus la cellule dispose de la NADH mieux elle travaille et plus elle vit. Aussi, nous avons démontré dans notre laboratoire que la NADH agit dans toutes les cellules, surtout le cœur et le cerveau car ces deux organes exigent plus d'énergie que les autres.

Quels sont - avec le recul - les résultats de l'introduction thérapeutique de la NADH ?

La NADH a montré des résultats très positifs dans la maladie de Parkinson, d'Alzheimer, de la fatigue chronique, la dépression, le cancer et le diabète ; ceci a été contrôlé et confirmé par les autorités sanitaires.

Peut-on dire que cette molécule va révolutionner l'approche thérapeutique ?

C'est exact. Vous pouvez l'écrire. D'ailleurs, à propos de la NADH, le Professeur Eccles, prix Nobel de médecine (1964), lors d'une conférence de presse a déclaré : "La découverte de l'effet thérapeutique de la NADH est à mon avis plus important que la découverte des antibiotiques et de la cortisone."

Pourquoi la NADH n'a pas connu encore du succès dans l'industrie pharmaceuti-

que ?

Les raisons sont multiples. Tout d'abord, vous ne pouvez pas breveter cette substance biologique. Deuxièmement, un certain nombre de médicaments les plus vendus seraient obsolètes et l'industrie pharmaceutique perdrait, par conséquent, de l'argent.

Quelle est la part de responsabilité du scientifique et du politique pour l'émergence d'approches thérapeutiques innovantes dans l'intérêt du patient ?

C'est une très bonne question qui nécessite un large débat mais je vais vous répondre en quelques lignes. En effet, grâce au progrès de la science, des médicaments ont été fabriqués procurant un meilleur confort aux personnes. Cependant, ce n'est pas toujours le cas, car quelques molécules ne sont pas sans effets secondaires. Par exemple, les médicaments anti-cholestérol nuisent aux patients plus qu'ils ne les soulagent.

Pouvez-vous nous en donner les raisons ?

Ils endommagent les muscles, le cœur et réduisent la production d'hormones sexuelles dans le corps. La metformine du diabète, la plus largement utilisée, inhibe la production d'énergie dans les cellules pancréatiques, donc elle ne produit pas assez d'énergie à l'insuline. La plupart des spécialistes s'accordent à affirmer, vous pouvez lire ces déclarations sur Internet. Néanmoins, l'industrie pharmaceutique ne cherche qu'à écouler le produit et la vente de cette molécule s'élève à plus de 5 milliards de dollars annuellement. A ce propos, de nombreux experts, en particulier médecins holistiques, comme moi, sont convaincus que l'industrie pharmaceutique n'est pas toujours intéressée par notre santé. Ces industriels arrivent même parfois à inventer de nouvelles maladies pour assurer le développement et la vente de leurs produits et, malheureusement, les effets délétères de ces produits surgissent à long terme. Les politiques visent à promouvoir des concepts innovants de thérapie, malheureusement, de peu d'intérêt pour ceux qui ont des objectifs différents.

O. A. A.

DOCTEUR ILYES BAGHLI, AU MIDI LIBRE

«La présence de Birkmayer est une opportunié réelle pour l'Algérie»



ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Qu'est-ce qui vous a motivé à inviter le professeur George Birkmayer au séminaire de la Samno ?

Dr Ilyès Baghli : Le fait d'avoir invité Pr George Birkmayer, éminent biologiste de l'Université de Graz en Autriche, s'inscrit dans une perspective de passage d'une médecine post-coloniale à une médecine évolutive contemporaine, avec nécessité d'évolution dans la mondialisation et ses retombées de recherche. Les objectifs du cycle organisé par la SAMNO visent à soutenir cette évolution dans la formation continue sur les dernières évolutions d'approche thérapeutique. Cette invitation s'inscrit également dans le cadre d'une coopération australo-algérienne en médecine orthomoléculaire qui a vu déjà la participation du Dr Heidi Thomasberger et Dr Monika Fuchs de Vienne, Dr Sabine Wied de Linz, Pr Mustapha Oumouna de l'Université de Médéa et Pr Hafida Merzouk de l'Université de Tlemcen.

Que constitue, à votre avis, la découverte de la NADH par ce professeur ?

La découverte du Pr George Birkmayer sur les indications thérapeutiques de la NADH dans la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, la dépression et le cancer constitue une révolution thérapeutique, comme l'a été la découverte révolutionnaire de feu Pr Walter Birkmayer, le père de notre invité, sur l'indication de la L-DOPA dans la thérapie de la maladie de Parkinson.

A noter que feu Pr Walter Birkmayer de la médecine s'est orienté vers la biologie, alors que son fils le Pr George Birkmayer de la biologie s'est orienté vers la médecine.

Comment comptez-vous introduire cette molécule en Algérie ?

L'introduction de cette molécule en Algérie passe d'abord par une prise de connaissance des médecins, pharmaciens, biologistes, chimistes et biochimistes de l'intérêt thérapeutique de la NADH. A noter que Pr George Birkmayer détient le savoir-faire de la forme orale active et stable de la NADH, sa présence lors de ce séminaire, constitue une réelle opportunité pour l'Algérie.

LES SOUVENIRS, COURT MÉTRAGE DE KHADIDJA MAJOUR

Quand une vie se retrouve dans une valise en bord de route...

En cette journée, dédiée au troisième âge, nous avons eu l'agréable surprise de découvrir, par le plus grand des hasards, un véritable petit bijou, un cadeau que s'est fait un bonheur de leur offrir l'artiste incontestable, Khadidja Madjour.

PAR ROSA CHAOUI

Le 1^{er} octobre la communauté internationale a célébré avec flons flons et beaux discours lyriques, comme chaque année, la Journée internationale des personnes âgées et tout de suite après -la conscience tranquillisée - on s'empresse d'oublier ces mal-aimés qui dérangent en s'obstinant à ne pas mourir alors qu'ils ont été largement « amortis », tant par la société que par des enfants obnubilés par les seuls désirs du moment où des parents n'ont aucune place. En cette journée, dédiée au troisième âge, nous avons eu l'agréable surprise de découvrir, un véritable petit bijou, un cadeau que s'est fait un bonheur de leur offrir l'artiste incontestable, Madjour Khadidja. Cette dernière, étudiante au centre de formation professionnel des arts audio-visuels de Ouled Fayet, a choisi pour son thème de fin d'études ce sujet même si, ou plutôt justement parce qu'il dérange. Le court métrage, *les Souvenirs*, de Khadidja est d'une rare puissance émotionnelle, où les dialogues laissent résolument place à l'intensité des regards, les mots se révélant bien souvent impuissants devant les grandes tragédies. L'œuvre réalisée est digne des plus grands et on peut d'ores et déjà dire que la relève en matière de production cinématographique est assurée avec l'apport de jeunes artistes aussi talentueux. Cette œuvre fait penser à des tableaux de grands maîtres défilant en flash back sur l'écran de nos mémoires, que nous préférons amnésiques, des tableaux tout en finesse et nuances avec un décor et jeu dépouillés, sans grands effets de manche ni dialogues grandiloquents, laissant les visages des acteurs et surtout les regards exprimer des sentiments bouleversants. Le sujet choisi par cette jeune étudiante est un sujet poignant, mais intemporel, puisqu'il est aussi vieux que le monde et a déjà fait l'objet de maints et maints débats. Ce drame des vieux parents abandonnés dans des maisons de vieillesse, où ils se laissent mourir pour oublier leur douleur ou peut-être se remémorent-ils, eux-mêmes, des images fugaces et très lointaines d'un vieux père ou d'une vieille mère avec son baluchon en bord de route et dont on a choisi d'ignorer les larmes.



Le logement, cause de tous les maux

Dans la vraie vie on est loin de la légende d'Énée portant son vieux père Anchise sur son dos pour fuir Troie en proie aux flammes. Les grands sentiments ne font plus commerce dans une société où on veut tout et tout de suite, la priorité étant le logement, et vu la crise en la matière on ne peut que mettre au rebut des parents qui résistent à l'usure du temps. Ces parents (jetés après usage) n'ont toutefois jamais de mots durs pour condamner, ils se contentent de se laisser mourir et se faire oublier au plus vite par une société qui refuse d'assumer la charge de ses aînés. Il ne faut surtout pas croire que ce phénomène soit nouveau chez nous, il est vrai qu'il y a quelques décennies encore la cellule familiale était bien plus soudée, du moins en apparence, en effet pour éviter les on-dits on était tenu de laisser mourir, dans un coin, ses vieux parents, mais combien d'entre eux auraient préféré rejoindre un asile plus clément ? martyrisés qu'ils étaient en silence par chaque membre de la famille, même par les enfants, souvent les plus cruels. Aujourd'hui la situation a nettement évolué et plus question de céder à ces contraintes d'un "autre âge", les jeunes couples aspirent à pouvoir vivre seuls et ne

s'encombrent d'aucun préjugé. Et c'est là que le bât blesse car la société aurait dû suivre cette émancipation effrénée, somme toute légitime, mais totalement irresponsable en l'absence d'infrastructures décentes d'accueil ou de services d'assistance à domicile, ceci quand le parent a la chance d'avoir son propre toit, car c'est souvent de ce même toit qu'il est chassé manu militari.

Ne plus occulter ce drame !

Dans pareils cas on est trop souvent enclins à jeter la pierre aux brus qui ont toujours le mauvais rôle, à tort ou à raison, là n'est pas la question, car le plus urgent est de ne plus occulter ce fléau bien réel, et pouvoir offrir aux personnes âgées l'accompagnement qui s'impose. Il ne faut pas se leurrer car on ne peut imposer aux enfants des parents dont ils ne veulent plus, ceci dans l'intérêt même de ces derniers. Rien n'a été fait pour soulager ce phénomène, sinon quelques discours conjoncturels à effets d'annonces, la cellule familiale a fini par se calquer sur ce mépris général envers des personnes "qui ne sont plus bonnes à rien". Posons-nous les questions qui s'imposent... combien avons-nous d'hôpitaux en gériatrie ? Y a-t-il des endroits dédiés à la détente pour nos aînés ? organise-t-on des voyages pour eux ? Hormis bien sûr le hadj ou la

omra, que beaucoup ne peuvent même pas envisager, vu les pensions ridicules qu'ils perçoivent, à peine de quoi s'offrir le journal quotidien qui les accompagne dans leur errance quotidienne avec de longues pauses dans les jardins publics qu'ils disputent aux décharges sauvages et aux délinquants. Madjour Khadidja a traité ce sujet douloureux de façon magistrale, sans toutefois tomber dans une sensiblerie larmoyante. Les images tournées par Khadidja sont empreintes d'une émotion à fleur de peau, les yeux des personnages se passent de tout langage et parviennent à nous communiquer une indicible émotion. L'image du fils ouvrant la malle de son véhicule pour en sortir la vieille valise du vieux père et la poser sur un trottoir se passe de tout commentaire et là on ne peut s'empêcher de ressentir fortement la dualité des sentiments de ces deux personnes que tout rapproche mais que la vie sépare pour de mauvaises raisons. Le père, dont toute la vie se retrouve dans la petite valise à ses pieds, le fils faisant violence à ses sentiments et arrivant à se persuader de la justesse de son choix cornélien. On peut juste fermer les yeux et se projeter quelques dizaines d'années dans le temps pour imaginer ce même fils sur le même trottoir avec peut-être la même valise (la vie n'étant qu'un mirage, et la vieillesse une réalité pour tous).

Une œuvre d'utilité publique

Merci à Madjour Khadidja pour ce beau cadeau produit avec l'assistance éclairée de Athman Abban, son encadreur, qui n'a pas lésiné sur les efforts et conseils pour la guider dans l'accomplissement de son projet, un projet qui devrait être classé "œuvre d'utilité publique" pour le message d'amour véhiculé et on devrait l'offrir à chaque enfant majeur, cela pourrait contribuer à éviter bien de drames. Il reste à souhaiter à cette jeune artiste talentueuse un avenir professionnel qui ne peut être, au vu de cette première production, qu'exceptionnel, pour peu bien sûr qu'elle trouve l'aide qui lui permettra d'exploiter à bon escient son immense talent. Nous, on aime et on en redemande !

R. C.

PROGRAMME EUROMED HÉRITAGE

2 bibliothèques virtuelles dédiées au patrimoine algérien

Deux nouveaux sites internet, consacrés aux manuscrits algériens et à l'iconographie de l'Algérie, ont été mis en ligne récemment dans le cadre du programme « Euromed Héritage ». Le premier est consacré au patrimoine documentaire commun aux régions de la méditerranée, alors que le second renferme des documents iconographiques (photographies, gravures, dessins,...) intéressants l'Algérie. Le site data.manumed.org contient pas moins de trois cent documents numérisés, dont les plus anciens datent du 13^{ème} siècle, (multi alphabétiques, écrits, graphiques et sonores). Il est développé dans le cadre du projet «Manumed» (manuscrits de la Méditerranée) et financé par les instituts de la région Paca (Provence, Alpes, Côte d'Azur) et l'Union européenne.

Ce projet a permis de numériser, d'inventorier, voire parfois restaurer deux collections entières de manuscrits algériens : «La bibliothèque de manuscrits Lmuhub Ulahbib» (du nom d'un savant de la région de Béjaïa)

ainsi qu'une collection de manuscrits de khizanates (bibliothèques traditionnelles de manuscrits) de Boussada.

Accessible sous forme numérique avec une notice décrivant minutieusement chaque document, ces deux collections se composent de documents traitant des mathématiques, de la religion musulmane, de littérature et de poésie. L'autre site, icono-algerie.e-corpous.org, met à la disposition des internautes des documents iconographiques d'Algérie, dont certains datent de la fin du 19^e, conservés dans les archives, bibliothèques et universités de la région Paca. En plus de représenter une importante documentation pour les centres de recherche scientifique, ces portails ont permis durant leur réalisation de répertorier et cataloguer des collections de manuscrits détenues par des particuliers et de les protéger du trafic et du vol en rendant possible leur traçabilité. Saïd Bouterfa, spécialiste en conservation de manuscrits et coordonnateur pour l'Algérie du projet «Manumed», déplore l'état de conser-

vation de «milliers» de manuscrits «menacés» par la dégradation naturelle ou le trafic, alors que l'entretien d'une khizana et la formation des propriétaires à cette fonction «ne coûte pas plus de 400.000 DA par an», a-t-il affirmé à l'APS. Par ailleurs, le spécialiste a estimé que la nécessaire préservation du patrimoine doit «bénéficier» de «ressources financières» et d'un «statut» instituant la fonction de ce patrimoine pour le protéger d'une dévalorisation pouvant conduire à sa disparition sous ses formes matérielle et artisanale.

Un troisième site Internet dédié à la mémoire visuelle patrimoniale de la Méditerranée, réalisé dans le cadre du programme «Euromed héritage» en collaboration avec plusieurs télévisions méditerranéennes, devrait être mis en ligne au mois d'octobre prochain.

Euromed Héritage est le premier programme culturel du partenariat euro-méditerranéen

APS

SINUSITE, RHUME, OTITE...

Haro sur le froid !

Avec l'automne et le froid qui reviennent, nos nez, bronches et oreilles ont tendance à s'encombrer les premiers.

Tour d'horizon des troubles ORL pour que cette année vous soyez parés !

Qu'est-ce que la sinusite ?

La sinusite se décrit comme une irritation et un œdème au niveau de la muqueuse. Le mucus s'accumule au niveau du sinus. Il se présente alors :

- un écoulement nasal unilatéral, des éternuements,
- un mal de tête exagéré par la position penchée en avant ;
- une douleur extrême au niveau du visage, s'irradiant autour des yeux ou vers les mâchoires supérieures,
- une sensation de pesanteur autour des yeux,
- une obstruction nasale ; les sécrétions nasales sont abondantes et peuvent être purulentes (infection bactérienne) ou claires (infection virale),
- une diminution ou perte de l'odorat transitoire (anosmie) ; le patient se plaint parfois d'une mauvaise odeur (cacosmie),
- une mauvaise haleine,
- la fièvre n'est pas constante.

Les différents types de sinusite

La sinusite aiguë est d'apparition brutale et dure quelques jours. Les épisodes apparaissent 2 à 3 fois par an et sont généralement dues à une infection de l'appareil respiratoire (secondaire à un rhume ou une rhinite).

La sinusite chronique évolue sur quelques mois et persiste malgré les traitements médicamenteux. Elle peut être secondaire à des épisodes de sinusites aiguës négligées ou non traitées. Les allergies sont également les causes les plus fréquentes (rhinite allergique).

Quelles sont les causes d'une sinusite ?

Les agents infectieux :

- Les virus : Rhinovirus, Myxovirus, Adénovirus
- Les bactéries : Haemophilus influenzae, Streptococcus pneumoniae, Staphylocoques auréus, les bactéries responsables d'infections bucco-dentaires
- Les champignons : Aspergillus, mucormycose

Les facteurs de risques

- Les allergies (rhinite allergique ou allergie respiratoire)
- Les infections dentaires au niveau de la dent peuvent se propager vers les sinus (surtout en cas d'abcès dentaire)
- Les infections des voies respiratoires hautes : grippe, rhume
- Les antécédents de sinusites à répétition
- Les affections du nez ou du sinus (malformations congénitales, polypes sinusienens ou naso-sinusiennes, déviation de la paroi nasale, hypertrophie des cornets)

- **Les facteurs environnementaux :** pollution, moisissures, fumées de cigarettes, humidité, poussières, inhalation de produits chimiques
- Le tabagisme actif



- Certaines maladies peuvent se compliquer en sinusite : reflux gastro-œsophagien, les maladies caractérisées par une diminution de la défense immunitaire,
 - Les baignades en piscine ou les drogues inhalées peuvent être à l'origine d'une irritation de la muqueuse sinusienne
 - Les corps étrangers introduits par le nez (situation fréquente chez les enfants).
- Polype du nez : tumeur bénigne formée à partir des cellules de la muqueuse sinusienne entraînant une irritation et obstruction.

Comment traiter une sinusite ?

La sinusite ne doit pas être négligée. L'automédication est dangereuse. Une consultation médicale est recommandée car les complications de la sinusite sont graves (méningite, otite, infection de l'œil...), notamment chez l'enfant.

Le traitement médicamenteux :

- Antibiotique en cas de sécrétions purulentes signant une infection bactérienne
- Décongestionnant nasal pour désobstruer le nez
- Anti-inflammatoire
- Antalgiques, en cas de douleurs intenses.

Des mesures simples à prendre :

- Repos
 - Boisson abondante (pour fluidifier les sécrétions nasales),
 - Mouchage régulier,
 - Humidification de l'air ambiant en évitant de s'exposer au froid,
 - Instillation de solution saline pour évacuer le mucus,
 - Le lavage du nez avec du sérum physiologique est également conseillé,
 - Une compresse chaude appliquée sur la partie douloureuse est également efficace.
- En cas de sinusite chronique compliquée ou abcès, il est parfois nécessaire d'ef-

fectuer un drainage du sinus voire même une chirurgie.

Conseils pratiques sur la prévention :

- Assurer une température ambiante constante
- Éviter tout changement de pression : éviter les baignades, les voyages en altitude
- Prendre des précautions contre le virus de la grippe : éviction des personnes enrhumées
- Lavage fréquent des mains
- Eviter les allergènes (notamment pour les personnes à terrain atopique): les animaux domestiques, les poussières
- Traiter les infections dentaires
- Traiter correctement une sinusite pour éviter la récurrence et la chronicité
- Eviter les fumées de cigarettes, arrêter le tabagisme
- Assurer un mode de vie correct : bonne gestion du stress, exercice physique régulier, alimentation équilibrée

Qu'est-ce que la laryngite ?

La laryngite est une maladie caractérisée par une infection du larynx (dans la gorge).

Comment se manifeste une laryngite ?

- La laryngite se manifeste par des signes d'atteinte des cordes vocales comme ceux-ci :
- difficulté à avaler, avec irritation de la gorge (douleur, chatouillement ou picotement),
 - douleur de la gorge lorsque le sujet parle,
 - voix enrouée et rauque (ou même perte de la voix),
 - toux sèche à répétition,
 - essoufflement ou gêne respiratoire secondaire à une perturbation du passage de l'air (plus fréquent chez les enfants)
 - fièvre

Laryngite aiguë

La laryngite aiguë est brutale et disparaît

ensuite en quelques jours (5 à 7 jours). Elle est généralement due à :

- un épuisement des cordes vocales,
- une origine infectieuse : virale le plus souvent, mais aussi bactérienne. L'agent infectieux est transmis par contact direct, à partir des gouttelettes de salive ou par les mains d'une personne infectée.
- certaines maladies respiratoires peuvent se manifester par une laryngite aiguë (bronchite, pneumonie)

Laryngite chronique

La laryngite est chronique lorsque les signes persistent pendant plus d'une semaine. Elle est généralement secondaire à une irritation prolongée des cordes vocales.

Les facteurs toxiques :

- certaines maladies à manifestations chroniques peuvent, à la longue, affecter le larynx : reflux gastro-œsophagien, sinusite chronique, rhinite allergique,
 - le tabagisme mais aussi l'inhalation de vapeurs toxiques et de poussières
 - l'abus d'alcool est un facteur aggravant,
 - certains médicaments, consommés en excès, comme les corticoïdes en inhalation,
 - les laryngites aiguës récidivantes et négligées peuvent évoluer en une laryngite chronique,
 - le cancer de la gorge, les tumeurs de la corde vocale (rares) se manifestent par des signes de laryngite chronique.
- Des mesures faciles à entreprendre peuvent faire disparaître les signes. Cependant, la détermination de la cause est importante afin de prendre des mesures plus adéquates.

En cas de laryngite chronique, la laryngoscopie est parfois utile pour permettre au médecin d'examiner l'intérieur de la gorge. Une consultation médicale s'avère donc nécessaire.

En cas de laryngite d'origine infectieuse, un traitement médicamenteux est prescrit par le médecin:

- un antalgique ou un anti-inflammatoire (les corticoïdes sont les plus souvent utilisés notamment chez les enfants)
- un antipyrétique en cas de fièvre
- des antibiotiques si besoin (en cas de laryngite d'origine bactérienne)
- des mucolytiques sont aussi utilisés pour fluidifier les sécrétions au niveau de la gorge
- les causes doivent être traitées : sinusite, reflux gastro-œsophagien ou maladies respiratoires

Conseils pratiques

- se reposer ; éviter les efforts vocaux (cris, chants)
- ne pas racler la gorge pour ne pas irriter davantage le larynx
- boire beaucoup d'eau
- humidifier l'air ambiant
- éviter l'alcool et les fumées de tabac
- effectuer régulièrement du gargarisme à l'eau salée
- préparer du miel avec un peu de jus de citron pour apaiser la douleur et l'irritation
- éviter d'être en contact direct avec des personnes enrhumées et grippées.



ACCUSÉ levez-vous !



ESCROQUERIE

Pourquoi se presser ? (2e partie et fin)

Résumé : Mohamed (40 ans) est sur le point d'acheter un lot de terrain appartenant à Makhlouf, un voisin d'une soixantaine d'années.

PAR KAMEL AZIOUALI
De retour dans leur quartier, Makhlouf demanda à Mohamed :

- Alors, tu l'achètes, ce terrain ou pas ?
- Hum... il y a un problème.
- Lequel ?
- Oh ! Tu le sais bien âmmi Makhlouf ; si tu n'as pas d'acte de propriété, on ne peut pas aller chez le notaire.
- J'ai un papier timbré...
- Cela m'étonnerait qu'il soit valable aux yeux du notaire.
- Donc, tu n'es plus intéressé par l'achat de ce terrain ?
- Si...je suis intéressé ; ce n'est tout de même pas un bout de papier qui va nous empêcher de mener cette transaction. Nous nous connaissons depuis longtemps, nous sommes des voisins depuis très longtemps et nous avons toujours vécu dans un respect mutuel...
- C'est juste Mohamed.
- C'est pourquoi je vais acheter ce terrain. Je veux juste que tu me signes un papier attestant que je t'ai donné de l'argent en contrepartie de ce terrain...Ce n'est pas que je ne te fasse pas confiance, c'est juste une précaution contre les éventuels imprévus de l'existence...
- Je comprends, je comprends...je vais te signer ce papier. Et pour que tu sois plus à l'aise encore, je veux que tu me remettes les 100 millions devant des témoins.
- Là, c'est parfait. Ainsi, Satan, que Dieu le maudisse jusqu'au jugement dernier, n'aura pas l'occasion de s'immiscer dans nos affaires !
- Amine !
Et c'est ainsi que la transaction eut lieu. Mohamed a toujours été quelqu'un de pondéré et de patient, c'est pourquoi il avait attendu quatre mois avant d'aller frapper chez son voisin pour lui demander si les



papiers du lot de terrain avaient été établis. Il le trouva malade, alors il n'osa pas lui parler du motif de sa visite. Il attendit qu'il se remette de sa maladie avant de lui en parler ; c'est-à-dire... quatre mois plus tard. Il l'avait trouvé assis sur un banc public en compagnie d'un autre retraité comme lui. Il le salua, lui dit que son visage était rayonnant contrairement à celui qu'il arborait quelques semaines plus tôt puis entra dans le vif du sujet. Celui-ci lui répondit alors.
- Ce matin, bien que je sois encore très fatigué, je me suis rendu à la daïra. Les papiers ne sont pas encore prêts. Celui qui les signe était en congé et dès qu'il est rentré, son père est décédé et il reparti pour un autre congé.
- Allahou Akbar, soupira Mohamed. Alors patientons encore un peu.

Chaque fois que Mohamed se rendait chez son vieux voisin, il en revenait bredouille mais cela ne le mettait pas en colère parce que, d'un côté, l'autre trouvait toujours une bonne raison pour justifier le non-établissement de ces papiers et d'un autre, Mohamed se disait que l'idéal serait que ces papiers arrivent au bon moment, c'est-à-dire lorsqu'il aura assez d'argent pour au moins bâtir le rez-de-chaussée et le premier étage.
Le temps, lui, passait imperturbablement et sept ans s'étaient écoulés depuis que Mohamed avait acheté un lot de terrain. Ses enfants étant maintenant des étudiants, il trouva que Makhlouf commençait à exagérer. En janvier dernier, et avant d'aller le voir chez lui, il se rendit à Baba Hassen pour voir ce qu'était devenu «son» terrain. Et quelle ne fut sa surprise

lorsqu'il y trouva une bâtisse de deux étages ! Se serait-il trompé d'endroit ? Impossible. Il a un sens de l'orientation que lui envieraient les pigeons et tous les oiseaux migrateurs du monde. Sans plus attendre, il téléphona à son voisin et celui-ci lui confirma ce qu'il venait de constater.
- Oui, c'est vrai...j'ai reçu une proposition très avantageuse de la part d'un industriel qui, en plus, avait le bras long, ce qui lui avait permis d'établir les papiers administratifs que j'avais du mal à me faire délivrer. Mais ne t'inquiète pas pour ton argent ; je te le rendrai. Ne t'inquiète pas mon ami. Nous sommes des voisins et notre Prophète (que le Salut de Dieu soit sur Lui) nous a ordonné de respecter le voisin et de ne pas lui causer de tort. Sept autres mois se sont écoulés et Mohamed n'avait toujours pas récupéré son argent. Alors, il prit un avocat et déposa plainte.
Il y a quelques jours, Makhlouf a comparu au tribunal de Bir Mourad Rais pour escroquerie. Pour se défendre, il déclara au président :
- Je ne suis pas un escroc. C'est vrai, je lui ai vendu un lot de terrain sans papiers et entre temps quelqu'un est venu, m'a fait savoir que le terrain l'intéressait et qu'il pouvait obtenir ses papiers alors je le lui ai vendu. Il m'a donné la moitié de la somme que je lui ai réclamée et lorsqu'il m'aura donné l'autre moitié, je rendrai son argent à mon voisin.
- Quand ? fit le Président.
- Ben...euh ...disons...d'ici le mois de mai prochain...En mai 2013 !
Le président se tint la tête.
En attendant, trois ans de prison ferme ont été requis contre Makhlouf ainsi qu'une amende de 20 millions de centimes. Une fois hors du tribunal, Mohamed demanda à son avocat : «Comment fera-t-il pour me rendre mon argent s'il entre en prison ?» L'avocat plissa son front, secoua sa tête lentement de gauche à droite et haussa les épaules avec l'air de lui dire ! «Il fallait penser à tout cela, le jour où tu as acheté un lot de terrain sans papiers.»

VOL À LA TIRE

Une victime trop généreuse

Souad, 26 ans, venait de sortir de son travail pour se rendre à la boulangerie où elle avait l'habitude d'acheter tous les jours à midi un millefeuille et deux tranches de pizza. Ce jour-là, elle était un peu soucieuse, c'est pourquoi elle avait oublié d'enlever sa chaîne en or quelle ne portait qu'à l'intérieur de l'entreprise où elle travaillait. Comme elle ne se maquillait jamais, c'était sa seule coquetterie. Cette désinvolture allait lui valoir des moments mouvementés. Alors qu'elle était arrivée en vue de la boulangerie, un jeune homme, qu'elle n'avait pas eu le temps de voir, arriva en courant, ten-

dit une de ses mains vers son cou, s'agrippa à sa chaîne et la lui arracha avec une rapidité et une adresse exceptionnelles. Elle hurla. Plusieurs têtes se retournèrent et là, pour une fois, des passants intervinrent et parvinrent à arrêter le voleur. L'un d'entre eux courut jusqu'à un barrage de policiers pour leur faire part de l'arrestation d'un voleur en flagrant délit. Emmené au poste, il fut décidé de garder le jeune homme (qui avait tout juste 18 ans) en détention jusqu'à son jugement. Ce n'est pas le jeune âge du délinquant qui avait frappé le plus les policiers mais la profession de son père : proviseur d'un lycée d'Alger !

Lors du procès de ce jeune homme, qui avait eu lieu il y a quelques jours au tribunal d'Abane-Ramdane, il y eut un petit coup de théâtre : Souad a fait savoir qu'elle retirait sa plainte et qu'elle n'en voulait pas au jeune homme. «Le condamner serait le pousser à persévérer dans la voie de la délinquance», avait-elle déclaré.
Le président regarda la jeune fille un bon moment en souriant, comme s'il avait apprécié à sa juste valeur sa réflexion puis il annonça la suspension du procès pour la semaine d'après.

K. A.

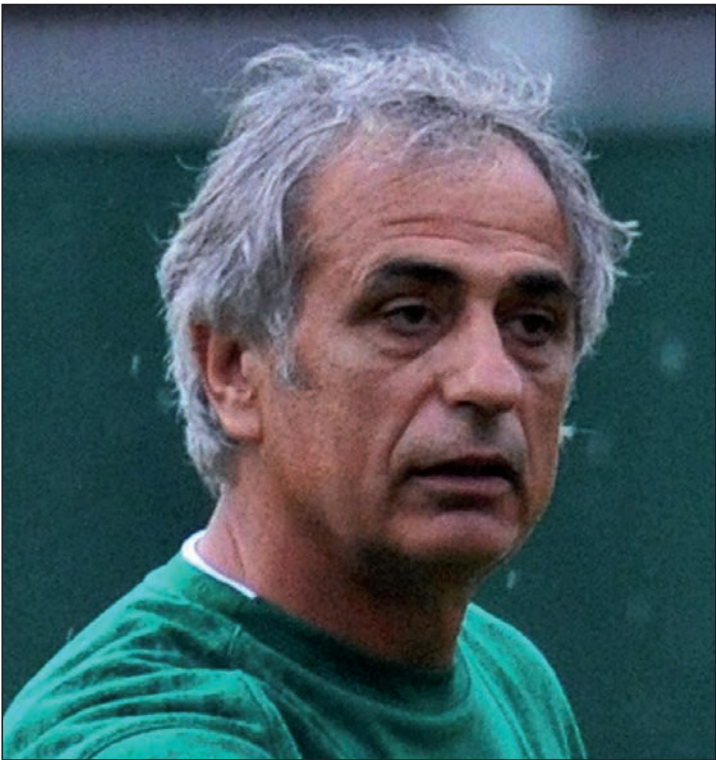
ÉQUIPE NATIONALE- PLUSIEURS SUJETS SERONT AU MENU

Halilhodzic face à la presse ce soir

Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, rencontrera, aujourd'hui à partir de 16h00, les medias, au stade Mustapha Tchaker de Blida juste avant la séance d'entraînements de ce soir sur la pelouse du stade annexe.

PAR MOURAD SALHI

Le premier responsable technique de l'équipe nationale profitera de cette occasion pour soulever certains sujets, liés essentiellement à la préparation de l'équipe en prévision du prochain match face à la Libye, prévu le 14 octobre. Le match retour face à la Libye va se tailler certainement la part du lion de ces débats avec les journalistes. Pour le prochain match face aux Libyens, l'entraîneur national avait confirmé que la vigilance doit être de mise. Car explique-t-il, la victoire au match retour pourra jouer un mauvais tour. « Nous avons gagné la première manche, mais il nous reste une seconde. Rien n'est donc encore gagné, car il nous faudra rester sereins », avait-t-il dit. L'effectif des joueurs convoqués qui était initialement de 14 joueurs locaux, a connu l'arrivée de deux

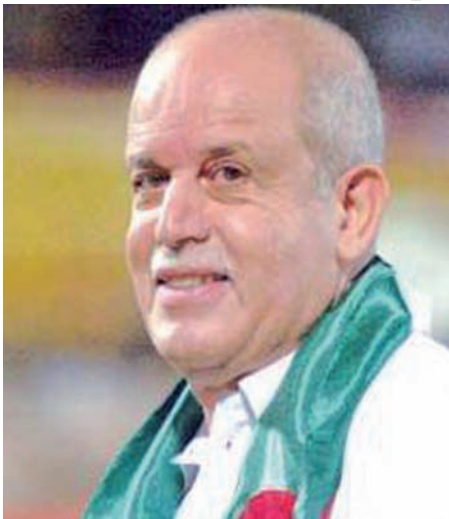


autres joueurs à savoir Yacine Bezzaz qui évolue actuellement au CS Constantine et le portier du club Russe Samara, Rais M'bolhi qui ne figure pas dans les plans de son entraîneur depuis le début de la saison. Parlant de la préparation de cette manche retour, Vahid Halilhodzic dira qu'il fera tout pour trouver la meilleure formule, et ce malgré l'absence de certaine éléments, à l'image de Madjid Bougherra Blessé, Rafik Djebour et Madhi Lacen suspendus voir même Djamel Mesbah qui a contracté dernièrement une

RABAH SAADANE

« Le match retour face à la Libye sera difficile »

L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale de football, Rabah Saâdane, a estimé que le match retour face à la Libye, prévu le 14 octobre au stade Mustapha Tchaker de Blida, comptant pour le dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013, sera "extrêmement difficile". "En dépit de la victoire décrochée au match aller (1-0, ndlr), je pense que la mission de l'équipe nationale, au retour, sera extrêmement difficile face à une équipe de Libye, qui j'en suis persuadé, affichera un autre visage à Blida", a indiqué mardi Rabah Saâdane dans un entretien accordé au journal libyen Al Shabab Oua Al Ryadha. Lors du match aller, disputé le 9 septembre à Casablanca, l'Algérie l'a emporté, grâce à une réalisation signée Hilal Soudani, à la 88e minute de jeu. "La Libye n'aura rien à perdre au match retour. Elle cherchera certainement à piéger l'équipe nationale et à tout faire pour renverser la vapeur", a-t-il



ajouté. Evoquant la sélection nationale, le "Cheikh" estime que la pression sera beaucoup plus pesante sur le dos des joueurs

MOHAMED SEGUER

«Il faudra faire attention face à la Libye»

L'attaquant international de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Mohamed Seguer, a estimé mardi que la qualification de l'Algérie pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 "est loin d'être acquise", appelant à faire preuve de vigilance lors du match retour, du dernier tour qualificatif, face à la Libye, prévu le 14 octobre au stade Mustapha Tchaker de Blida (20h30). "Nous devons oublier la victoire du match aller (1-0, ndlr), et se concentrer sur la deuxième manche, que je qualifie de décisive. Nous devons sortir le grand jeu face à une équipe libyenne qui cherchera certainement à renverser la vapeur et se qualifier chez nous", a affirmé Seguer, à l'APS, juste avant le début de la séance d'entraînement des joueurs locaux, au centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Lors du match aller, disputé

le 9 septembre à Casablanca, l'Algérie l'avait emporté, grâce à une réalisation signée Hilal Soudani, à la 88e minute de jeu. 16 joueurs locaux, dont le gardien de but Rais M'bolhi (Krylia Sovetov/Russie), ont entamé lundi un stage bloqué de quatre jours, sous la houlette du sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic. "Le travail a commencé lundi avec une séance d'entraînement qui s'est déroulée l'après midi dans une excellente ambiance. Chaque joueur est conscient de la nécessité de donner le meilleur de lui même pour espérer être retenu pour le match de la Libye", a-t-il ajouté. Appelé à évoquer la nouvelle tendance prônée par le coach national, à faire plus de confiance au joueur local, l'attaquant des "Rouge et noir" estime que cette politique ne peut être que "bénéfique" pour l'équipe nationale. "Une

blesure au niveau de la cuisse, et qui nécessite au moins deux semaines de repos. « J'estime que nous sommes tout près de réaliser notre premier objectif. Je suis satisfait du rendement de certains joueurs qui ne cessent d'apporter un plus à l'équipe, à l'image de Belkalem, titularisé pour la toute première fois, mais qui confirme surtout que l'on peut compter sur ses qualités lors des prochains sorties. Sans oublier également le retour de Soudani, un joueur qui fera mal à l'avenir, mais les joueurs doivent rester concentrer sur ce match retour et mettre de côté cette victoire à l'extérieur », avait-t-il expliqué. Le retour de l'attaquant Yacine Bezzaz après une longue absence qui a duré plus de trois années, reviendra certainement dans les discussions de ce rendez-vous. Si le match retour des Verts face à la Libye constituera le sujet primaire, la préparation du groupe, l'état de forme de certains joueurs et les joueurs retenus pour la première fois en équipe nationale intéressent certainement les journalistes. Ceux et beaucoup d'autres sujets seront abordés lors de cette rencontre par le coach à l'orée d'un match officiel très important dans l'histoire de l'équipe nationale. Les coéquipiers de Islam Slimani se trouvent depuis lundi en stage de préparation au Centre technique de Sidi Moussa, et qui prendra fin demain jeudi.

M.S.

algériens. "Les joueurs algériens évolueront certainement avec une grande pression sur le dos, avec l'objectif de préserver son acquis. Le sélectionneur (Halilhodzic, ndlr), va certainement préparer ses joueurs sur tous les plans pour arracher la qualification". S'agissant de son éventuel engagement avec la fédération libyenne de football, pour prendre en mains l'équipe des "Chevaliers de la Méditerranée", Saâdane s'est intéressé par cette idée. "A l'heure actuelle, je n'ai reçu aucun contact de la fédération pour diriger la sélection, mais je reste ouvert à toute proposition, et je ne vois aucun inconvénient pour revenir exercer mon métier par la porte de la Libye", a-t-il conclu. Rabah Saâdane a démissionné de son poste de sélectionneur des Verts, en septembre 2010, à l'issue du match nul concédé à Blida face à la Tanzanie (1-1), en match comptant pour la 1ere journée des éliminatoires de la CAN-2012.

APS

concurrency saine et loyale est en train d'être installée entre le joueur local et professionnel, et cela dans l'intérêt de la sélection", a souligné Seguer, révélant que cette stratégie est "dictée aussi par l'approche des éliminatoires (juin 2013, ndlr) de la Coupe d'Afrique des nations CHAN-2014", réservée aux joueurs locaux. Très en verve avec son club, Seguer, enchaîne par un deuxième stage avec les Verts, "avec la ferme intention de s'imposer". "La saison 2012-2013 a très bien débuté pour moi : deux convocations en équipe nationale et un bon début en championnat de l'USMA. Mon objectif est de m'imposer en sélection et cela viendra avec les sacrifices et le travail sans relâche. Je dois absolument bien saisir la chance qui m'a été offerte", a-t-il conclu.

APS

CLASSEMENT DES BUTEURS DE LA LIGA Feghouli à la quatrième position

Avec 7 buts, Radamel Falcao, l'attaquant de l'Athlético Madrid conserve toujours les commandes du classement du meilleur buteur du championnat d'Espagne de football (Liga) à l'issue de la 6e journée clôturée lundi soir, alors que Sofiane Feghouli, l'international algérien de Valence, pointe à la 4e place avec trois réalisations. Falcao, et à la surprise générale, continue de mener le bal devant les deux stars mondiales, Cristiano Ronaldo (Real Madrid) et Leonel Messi (FC Barcelone), qui partagent la deuxième place avec 6 buts chacun. C'est le portugais Ronaldo qui a été le principal bénéficiaire de cette journée, grâce à son triplé dans les bois de la Deportivo La Corogne (victoire du Real 5-1), au moment où Falcao et Messi sont restés muets lors des victoires en déplacement de leurs équipes contre l'Espagnol de Barcelone (1-0) et le FC Séville (3-2) respectivement. Pour sa part, le milieu offensif algérien, Feghouli, a profité de cette journée pour augmenter son capital buts, en étant l'un des deux artisans du succès de Valence lors de la réception du Real Saragosse (2-0), après avoir ouvert la marque à la 12e minute, avant d'être expulsé en deuxième période, il manquera ainsi la prochaine sortie de son équipe.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

Djebbour manque le déplacement de l'Olympiakos à Arsenal

L'international algérien, Rafik Djebbour, pas encore rétabli de sa blessure, manquera le déplacement de son club grec, l'Olympiakos à Londres (Angleterre) pour affronter Arsenal, mercredi dans le cadre de la deuxième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Europe de football. Le buteur du champion de Grèce en titre n'a pas pris part aux dernières séances d'entraînement précédant le départ de ses coéquipiers vers la capitale anglaise, d'où la décision de son entraîneur de le dispenser de ce rendez-vous européen, selon la presse locale. Djebbour avait déjà raté, pour la même raison, le précédent match gagné par son équipe sur le terrain d'Atromitos Athènes (1-0) samedi passé dans le cadre de 5e journée du championnat local, rappelle-t-on. Les coéquipiers de l'attaquant des Verts, suspendu pour les deux prochains matches de la sélection algérienne par la CAF, sont contraints de se racheter face à Arsenal, après leur défaite à domicile face à Schalke 04 (Allemagne) 2-1, lors de la première journée de l'épreuve. A souligner que l'autre joueur algérien de l'Olympiakos, le milieu offensif Djamel Abdoun, auteur d'un début de saison remarquable selon les spécialistes, est, lui, retenu pour le voyage londonien.

APS

O MÉDÉA Mohamed Henkouche pressenti à la barre technique

L'entraîneur Mohamed Henkouche est pressenti pour prendre les destinées techniques de l'O Médéa en remplacement de Majdi Kardi, qui a démissionné de son poste à l'issue du match perdu par son équipe à Ain Temouchent (1-0) vendredi passé pour le compte de la quatrième journée du championnat de Ligue "deux" de football en Algérie, apprend-on mardi auprès d'un dirigeant au club. Le président de l'OM, Mourad Lahlou, s'est montré très emballé à l'idée d'engager l'entraîneur du MCO, mais les deux parties n'ont toujours pas trouvé un accord sur le plan financier, selon la même source. Après quatre journées de championnat, les protégés du président Lahlou n'ont réalisé qu'une seule victoire contre trois défaites, entraînant le départ de Kardi, trois mois seulement après avoir rejoint le club du Titteri.

Cuisine

Soupe à l'oignon et chou frisé



Ingrédients :
3 gros oignons
1/4 de chou frisé
20 g de beurre
1.5 litre d'eau
Sel et poivre
Piment d'Espelette (facultatif)
Préparation :
Eplucher et couper finement les oignons et le chou. Faire blondir les oignons et le chou dans le beurre. Ajouter l'eau et saler. Cuire à frémissement pendant 30 minutes environ. Poivrer et ajouter une pincée de piment d'Espelette.

Gâteau de semoule



Ingrédients :
3 œufs
1 litre de lait
100 g de semoule fine
50 g de poudre d'amande
100 g de sucre
1 sachet de sucre vanille
5 c. à soupe de caramel liquide
Préparation :
Verser le caramel au fond d'un moule puis mettre au congélateur. Préchauffer le four à 165°C. Faire chauffer le lait dans une casserole. Fouetter les œufs avec le sucre puis la semoule et la poudre d'amande. Verser le lait chaud, petit à petit, sur le mélange tout en fouettant. Transvaser la totalité de l'appareil dans une casserole, en fouettant. Laisser le tout épaissir comme une crème pâtissière. Sortir le moule du congélateur, verser la crème et le déposer dans un bain-marie chaud. Enfourner 30 mn. Le gâteau doit être tremblotant à la surface. Laisser refroidir puis mettre au frais une nuit. Pour le démoulage, tremper le fond du moule dans de l'eau chaude puis retourner le moule dans un plat de service. Décorer d'amandes effilées.

REMÈDES MAISON

Soigner vos petits maux

Voici des petites astuces qui peuvent vous aider en cas d'insomnie, de mal de tête ou lorsque votre capacité de concentration tombe à plat.

Insomnie et stress

L'huile essentielle de lavande est surtout employée pour ses vertus calmantes. Elle aide à trouver le sommeil en cas d'insomnie ponctuelle, en période de stress par exemple. Avant de vous coucher, appliquez cinq gouttes sur vos avant-bras et votre plexus solaire (au centre de l'abdomen, entre le sternum et le nombril). Vous pouvez aussi ajouter une goutte sur votre taie d'oreiller. Les huiles essentielles pures ne tachent pas, car elles ne contiennent pas de gras. Répétez l'application si vous vous réveillez et avez du mal à vous rendormir.

Maux de tête et migraines légères

Appliquez, dès l'apparition des symptômes, cinq ou six gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée sur le front, les tempes et les lobes d'oreille. Un conseil : versez l'huile dans le creux de votre main, trempez-y un doigt puis appliquez-la sur votre peau, en évitant qu'elle coule dans vos yeux. Pour plus de sûreté, fermez vos yeux au moment de l'application.

Raviver la concentration

Deux ou trois gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée mises sur la nuque améliorent la capacité de concentration. Ce petit



remontant est utile en voiture, pour la longue route à la noirceur, ou en milieu d'après-midi quand l'attention baisse.

Une cure tonifiante

Pour contrer la lassitude et la fatigue au moment des changements de saison, une cure tonifiante à l'huile essentielle d'épinette noire est conseillée. Déposez deux ou trois gouttes de cette huile sur le dos de votre main droite, puis testez votre flexibilité : appliquez-la sur votre dos, du côté droit de la colonne vertébrale (à la hauteur de la poitrine, au plus haut que se rend votre main). Refaites le geste avec la main gauche. Si possible, demandez à quelqu'un de l'appliquer pour vous. Répétez ce rituel chaque matin durant trois semaines.

Trois règles d'or à respecter

- Achetez des produits de qualité.
- Ne suivez pas la règle du plus bas prix.
- Assurez-vous que le nom latin de la plante, la partie de la plante utilisée, sa variété



et, idéalement, son pays d'origine figurent sur l'étiquette. Un numéro de lot devrait aussi être inscrit.

Testez avant d'utiliser

Certaines huiles essentielles peuvent causer une irritation de la peau ou une réaction allergique. Avant tout, appliquez-en une goutte sur un bras ou dans le pli du coude. Attendez 12 heures. Si une rougeur ou des démangeaisons surviennent, ne l'employez pas.

Gardez les huiles dans un endroit frais et sombre

Il est déconseillé de les entreposer dans la salle de bain parce que la chaleur altère les huiles essentielles (même chose pour les médicaments, d'ailleurs). Entrez-les dans un endroit plus frais, à l'abri de la lumière. Assurez-vous que les flacons soient fermés de façon hermétique, car l'oxygène modifie les huiles essentielles. Leur durée de conservation est d'environ cinq ans.

CONTRE LES PELLICULES
Votre shampoing à l'ortie

Vous avez des pellicules et vous ne trouvez pas de produit assez efficace pour les enlever. Découvrez ce shampoing à base d'ortie, efficace contre les pellicules et qui fait briller les cheveux. C'est un shampoing naturel pour tous les types de cheveux et qui ne risque pas d'agresser votre cuir chevelu. Voici comment le préparer.

Il vous faut :
Les racines d'ortie
Des feuilles d'ortie

Des copeaux de savon neutre
Lavez 200 g de racines d'ortie et 100 g de feuilles d'ortie. Faites bouillir avec un litre d'eau dans une casserole pendant une quinzaine de minutes. Laissez refroidir, puis passez le mélange d'eau, de racines et de feuilles au mixer. Mélangez le résultat à 100 g de copeaux de savon neutre sans parfum.

Utilisation :
Remuez le tout avec une spatule et utilisez en massant bien le cuir chevelu pendant



dix minutes pour une bonne pénétration du produit, avant de rincer. Utilisez ce shampoing deux fois par semaine jusqu'à élimination totale des pellicules.

Trucs et astuces

Bien conserver la farine :



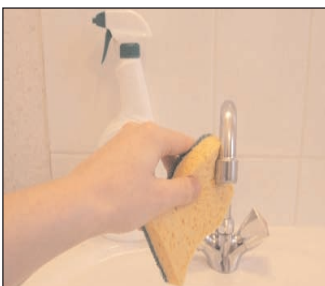
Stockez toujours la farine dans un endroit frais, sec, sombre, bien ventilé, par exemple un placard ou un garde-manger de la cuisine éloigné de toute source de chaleur.

Odeur tenace d'oignon dans les ustensiles



Afin de supprimer l'odeur désagréable des récipients ayant servi à frire des oignons ou du poisson, frottez-les après lavage avec des feuilles de thé humide.

Entretien des éponges



Pour l'entretien de vos éponges, prenez l'habitude de les tremper dans de l'eau vinaigrée avant de les rincer à l'eau claire.

Des objets en pyrex étincelants



Vos ustensiles en pyrex garderont ou retrouveront leur brillant si vous les mettez à bouillir de temps à autre dans une solution d'eau vinaigre.

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : sihr el mordjane (13)
10h00 : el aalem bayna yedaik
10h30 : yara (24)
11h00 : questions d'actu (rediff)
12h00 : journal en français+météo
12h25 : qadhiyat hob (16)
13h30 : bi'atouna e'sahira (16)
14h25 : dalila oua e'zaybaq I
15h00 : une femme ne blanc
"01+02 éme ptie"
16h40 : tabaluga I (21)
17h00 : sabeq oua laheq II (48)
17h20 : oulama'e el djazair
18h00 : journal en amazigh
18h25 : sihr el mordjane (14)
19h00 : journal en français+météo
19h30 : aissa el baroud (02)
20h00 : journal en arabe
20h45 : mc didine le roi du burger (13)
21h00 : bachacha n°05 et fin
22h30 : festival de la musique diwane
00h00 : journal télévisé



06:05 Les petites crapules
06:10 Sandra détective
06:25 Sandra détective : Capitaine Barbe-Noire
06:35 La famille Cro : Zidanosaure
06:45 Tfou
11:05 Au nom de la vérité
11:35 Mon histoire vraie
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Julie Lescaut
15:35 Diane, femme flic
16:30 Diane, femme flic
17:20 4 mariages pour 1 lune de miel

18:20 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:45 Nos chers voisins
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:50 Esprits criminels : Epilogue
21:35 Esprits criminels : L'ennemi public
22:25 Esprits criminels
23:15 Fringe : Chaque chose à sa place
00:05 Fringe : Le consultant
00:50 Fringe : Armée secrète
01:45 50 mn Inside
02:40 Aimer vivre en France : Cristal et céramique
03:40 Sur les routes d'Ushuaïa : Villes magiques du Yémen



06:00 Les Z'Amours
06:29 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Une idée de ton père
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:52 Consomag
13:55 Expression directe
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le jour où tout a basculé
16:35 Le jour où tout a basculé
17:05 Côté match
17:06 Seriez-vous un bon expert ?
17:50 CD'aujourd'hui
17:50 On n'demande qu'à en rire
18:50 Volte-face
19:38 Une rencontre, une chance
19:40 Roumanoff et les garçons
19:45 Météo

20:00 Journal
20:40 Tirage du Loto
20:43 Météo
20:45 La disparition
22:22 D'art d'art ! 10 ans : Diane dite «La Zingarella»
22:24 Paris en plus grand
22:25 Un jour/un destin
23:45 Expression directe
23:48 Dans quelle éta-gère
23:50 Journal de la nuit
00:00 Météo
00:05 CD'aujourd'hui
00:10 Des mots de minuit



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:45 Des histoires et des vies
09:45 Des histoires et des vies
10:35 Edition de l'outre-mer
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
11:59 Le 12/13
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:55 Météo à la carte
13:45 Si près de chez vous
14:10 Si près de chez vous
14:45 Keno
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Chroniques d'en haut
16:35 Culturebox
16:45 Des chiffres et des lettres
17:20 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Une idée de ton père
18:59 19/20
19:00 Journal régional
19:18 Edition locale
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Et si on changeait le monde
20:15 Plus belle la vie
20:45 Le grand tour
22:48 Une rencontre, une chance
22:50 Météo
22:55 Soir/3

23:20 L'ombre d'un doute
23:21 Napoléon était-il franc-maçon ?
00:30 Les carnets de Julie



06:00 M6 Music
06:25 Météo
06:30 M6 Kid
07:45 Disney Kid Club
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:05 Météo
10:10 Face au doute
11:00 Face au doute : La chute
11:45 Drop Dead Diva
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Pas à pas vers son destin
15:40 Un mal pour un bien
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:50 Desperate Housewives
21:40 Desperate Housewives
22:30 Belle toute nue
00:00 Belle toute nue : Angélique et Eglantine
01:55 The Cleaner
02:35 Météo
02:40 The Big Game
03:30 M6 Music



19:00 Sur les ailes des oiseaux : L'Europe
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:45 Silex and the city : Century - 21 000 av. J.-C
20:50 Les disparues
23:00 Musique classique et guerre froide
23:55 Still Walking
01:55 Police Python 357
03:55 Sommes-nous faits pour courir ?
05:00 Le culte des seins



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Mon bien-être
10:10 Street cuisine
11:45 À vos régions
12:40 À vos régions
13:35 Maigret
15:25 Maigret
17:05 Pour l'amour du risque
18:00 Pour l'amour du risque
19:00 Very Bad Blagues
20:50 Faut-il y croire ? : Ils sont revenus de l'au-delà : révélations et témoignages sur la vie après la mort
22:25 Faut-il y croire ? : Crimes inexplicables, morts mystérieuses : quand la réalité dépasse la fiction
23:30 Langue de bois s'abstenir
00:15 Enquête événement : Dans la tête d'un serial killer : révélations sur un tueur nommé Fournier
01:10 Les constructeurs
02:10 Les constructeurs
03:00 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:40 Vous êtes en direct
10:50 Hollywood Girls 2
11:30 Hollywood Girls
12:10 Futurama : Retrouvailles
12:35 Futurama
13:00 Futurama
13:30 Tellement vrai
15:10 Tellement vrai
16:10 Hollywood Girls
16:40 Hollywood Girls
17:10 Hollywood Girls
17:35 Hollywood Girls
18:15 Hollywood Girls
18:45 Vous êtes en direct
20:00 The Big Bang Theory
20:35 Tellement vrai
22:15 Tellement vrai
22:35 Tellement vrai
23:10 Bienvenue chez Caue
00:50 Vous êtes en direct
02:10 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



20h50

Esprits criminels : Epilogue



Réalisateur: Guy Ferland. Avec: Joe Mantegna (David Rossi), Thomas Gibson (Aaron «Hotch» Hotchner), Shemar Moore (Derek Morgan), Matthew Grey Gubler (Dr. Spencer Reid), Kirsten Vangsness (Penelope Garcia). L'équipe d'Esprits Criminels est appelée en

Californie, dans l'immense forêt d'«Angeles National», après que trois cadavres aient été récupérés dans le lac du Ridge Canyon, une zone récréative très populaire. Les victimes sont trois hommes musclés, à la chevelure foncée... Tandis que la police s'affaire pour extirper les corps hors de l'eau, des plaisanciers, témoins de la scène, aperçoivent Nick Skirvin, leur ami resté sur la berge, se faire battre et entraîner par un mystérieux individu de race blanche



20h45

La disparition



Réalisateur: Jean-Xavier De Lestrade. Avec:Géraldine Pailhas (Betty), Thierry Godard (Bruno), Yannick Choirat (Frank), Alix Poisson (Nathalie Beaumont), Michaël Abiteboul (Renan Lavil). Un dimanche matin Betty dis-

paraît, laissant des traces aussi énigmatiques que mystérieuses. S'agit-il d'une fugue ? Même, si elle ne semblait pas heureuse en ménage, jamais Betty n'aurait abandonné ses deux enfants. Un meurtre ? Aucune trace de violence, pas de corps retrouvé... Qui aurait pu tuer Betty ? Comment ? Et pourquoi ? Pour Frank, son amant, une certitude s'impose : Betty a été tuée. Tout paraît accuser son mari, apparemment indifférent à la disparition de Betty.



20h45

Le grand tour



Réalisateur: Jean-Luc Orabona, Patrick de Carolis. Au sommaire du numéro de la rentrée, le Japon, l'Espagne, le Pérou... Ce numéro du «Grand Tour» nous propose de suivre la course du soleil d'Est en Ouest. Le Japon tout d'abord, pays du Soleil-Levant. De la saga des samourais aux temples de la modernité, en passant par les fêtes ancestrales et l'héritage des geishas, nous sommes conviés à une véritable introspection de l'âme japonaise. Il nous sera donné les clefs de compréhension de la société nipponne pour mieux appréhender le Japon d'aujourd'hui



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Eva Longoria

simplement parfaite dans une robe blanche

Eva Longoria a assisté à un grand gala de charité à Las Vegas, la généreuse brunette soutenait les enfants latinos atteints du cancer ainsi que leurs familles. Pour parrainer cette grande soirée, Eva a misé sur deux robes, une noire, très sexy et une blanche, immaculée et magistrale.



Monica Bellucci

avec une robe fourreau grise à traîne

Monica Bellucci est apparue plus belle et sexy que jamais au Festival du film de San Sebastian. Parfaitement moulée dans une robe fourreau à traîne en dentelle gris ardoise l'actrice a fait tourner plus d'une tête.

Katie Holmes

elle vise les hommes de son âge

Après avoir fait l'expérience du mariage avec un homme de 16 ans plus âgé qu'elle, Katie Holmes ne veut désormais plus sortir qu'avec des prétendants de son âge. Maintenant qu'elle est officiellement divorcée d'avec Tom Cruise elle va enfin pouvoir se projeter dans une autre relation.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	05h13
Dohr	12h37
Asr	15h56
Maghreb	18h33
Icha	19h52

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

TRAFFIC DE FAUSSE MONNAIE

Deux suspects
arrêtés à Djelfa...

Les gendarmes de la brigade de Hassi Fedoul ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Aïn Oussera, deux personnes, pour trafic de fausse monnaie. Elles ont été placées sous mandat de dépôt. Le 28 septembre dernier, les gendarmes de ladite brigade ont interpellé, à hauteur du marché hebdomadaire de la localité, un commerçant en possession de quatre-vingt-dix faux billets de 1.000 DA. Poursuivant leurs investigations et en vertu d'une autorisation d'extension de compétence, les enquêteurs ont interpellé son complice et récupéré dans son domicile au centre-



ville de Mahdia (Tiaret), deux scanners, un micro-ordinateur avec ses périphériques, des bouteilles d'encre de différentes marques, 353 coupures de faux billets.

...et 1.568 faux billets de 1.000 DA saisis à Aïn Témouchent

Agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade de Beni Saf, ont interpellé une personne et saisi dans son

domicile à Beni Saf, 425 grammes de kif traité et mille cinq cent soixante-huit (1.568) faux billets en coupures de 1.000 DA. La procédure est en cours.

EL OUED, KIF TRAITÉ

200g découverts dans un véhicule

Les gendarmes de l'escadron de sécurité routière d'El Oued ont interpellé deux personnes, à bord d'un véhicule de marque Symbol, en possession de deux cent grammes de kif traité. Une enquête est ouverte par la section de recherches de la Gendarmerie nationale d'El Oued.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

20 tonnes d'engrais chimiques à Relizane...

Les gendarmes de l'escadron de sécurité routière de Relizane ont interpellé une personne, à bord d'un camion semi-remorque, transportant deux cents quintaux d'engrais chimiques, sans registre de com-

merce, ni facture. Avisé des faits, le procureur de la République près le tribunal d'Oued Rhiau, a prescrit l'ouverture d'une enquête et la remise de la marchandise aux services des Domaines de Oued Rhiau.

...10 tonnes à Constantine...

Les gendarmes de l'escadron de sécurité Routière de Constantine ont interpellé deux personnes, à bord d'un camion de marque Sonacome K66, transportant cent quintaux d'engrais chimiques, sans registre de commerce, ni facture.

Le procureur de la République près le

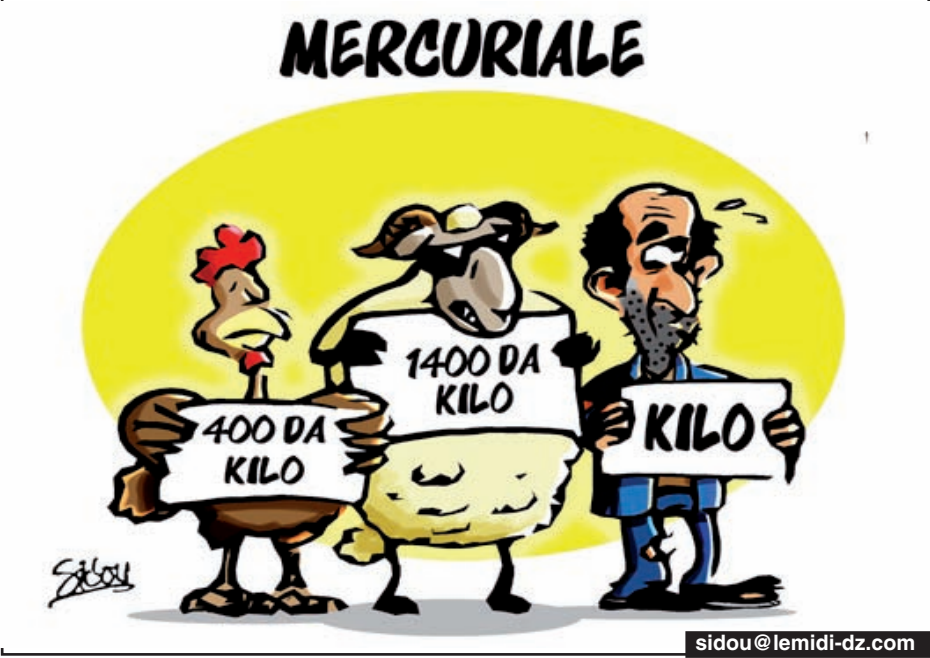
tribunal de Constantine informé, a prescrit l'ouverture d'une enquête et la remise de la marchandise aux services des Domaines de Constantine. Une enquête est ouverte par la section de recherches de la Gendarmerie nationale de Constantine.

...3.500 bouteilles de bière à El Meghaier

Agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade d'El Meghaier ont interpellé deux (02) personnes et saisi dans leurs domiciles au village El Messigha, commune d'El Meghaier, 2.577 bouteilles de bière et 983 autres de vin, destinées à la vente clandestine. Une enquête est ouverte.



Très Libre



Le général de corps d'armée Gaid Salah reçoit le chef d'état-major polonais

Le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaid Salah, a reçu hier à Alger le général Mieczyslaw Cieniuch, chef d'état-major général des Forces armées de la République de Pologne.



de chefs de départements de l'état-major de l'ANP.

Le général Mieczyslaw Cieniuch, chef d'état-major général des Forces armées

de la République de Pologne est arrivé lundi à Alger pour une visite officielle de quatre jours en Algérie, à l'invitation du général de corps d'armée, Ahmed Gaid Salah, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

CAMBRIOLAGE D'UN DOMICILE

Trois mineurs impliqués à Constantine

Les gendarmes de la brigade de Ouled Rahmoune ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El Khroub, trois mineurs pour cambriolage. Ils ont été placés sous mandat de dépôt. Suite à une plainte déposée par un citoyen pour cambriolage de son domicile à la commune de Ouled Rahmoune, et le

vol de la somme de 20 millions de centimes, des bijoux en or, deux caméscopes et deux téléphones cellulaires, les investigations menées par les gendarmes ont abouti à l'arrestation de trois mis en cause et la récupération d'un caméscope qui était en possession de l'un d'eux.

VOL PAR EFFRACTION

Quatre personnes impliquées à Mostaganem

Les unités de la sûreté de Mostaganem ont arrêté, avant-hier, quatre jeunes cambrioleurs, où figure un mineur âgé de 17 ans, suite à un vol commis par effraction ciblant la maison d'un citoyen âgé de 27 ans. Les faits remontent au 30 septembre passé, le jour où le propriétaire de la maison, située dans la commune d'Aâchaâcha, était absent. Profitant de son éclipse, les quatre individus sont passés à l'action, en cassant la porte d'entrée de la maison et en emportant, avec eux, des

biens de grandes valeurs appartenant à la victime. Suite à cette attaque, le propriétaire s'est présenté à la sûreté de daïra de la police pour déposer une plainte contre X. Entamant leur enquête, les policiers ont réussi à identifier les quatre cambrioleurs avant de les arrêter et de les présenter au parquet de Sidi Ali, qui a ordonné la mise en détention provisoire des quatre individus.